

La Calédonie AGRICOLE

© décembre 2025 /
janvier 2026
N° 205

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche



2025
retour en images

> P. 4

Filière ananas

Améliorer les techniques
de production

> P. 29

CAP sur la pêche

pour valoriser
les produits de la mer
> P. 35

Environnement

Loi sur l'eau et agriculture
pour un développement durable
> P. 40



 www.cap-nc.nc

 Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

Kia K2500 et K2700

Robuste. Polyvalent. Confortable.



DÉFISCALISATION
-40%

► K2500

Simple cabine - plateau fixe 4x2

1 450 000 F HT *

► K2700

Simple cabine - plateau fixe 4x2

1 350 000 F HT *



Photo non contractuelle. Construisons notre pays, économisons l'énergie.

*Offre réservée aux professionnels éligibles à la défiscalisation dans le cadre de la loi Girardin, sous réserve d'acceptation du dossier chez nos partenaires du dispositif de défiscalisation. Prix du K2700 simple cabine plateau 4x2 : 2 432 541 F HT - Remise HT : 182 540 F déduite - Apport en défiscalisation : 40% - 966 668 F HT déduite - Hors carte grise : 27 300 F. Prix du K2500 simple cabine plateau 4x2 : 2 562 295 F HT - Remise HT : 145 625 F déduite - Apport en défiscalisation : 40% - 966 668 F HT déduite - Hors carte grise : 24 000 F. Offre valable jusqu'au 15 Décembre 2025.



UNE ANNÉE HAUTE EN COULEUR !

Une fois n'est pas coutume, pas de dossier dans ce numéro de fin d'année mais un retour en images sur une année, la troisième de cette mandature, qui aura permis à la CAP-NC de renouer avec les fondamentaux de son action et de sa stratégie après une terrible année 2024 dont nous portons encore tous des cicatrices.

Depuis la naissance de la FED-CAPP en février, lors du Salon international de l'agriculture 2025, jusqu'au marché de Noël de Ducos qui se tiendra le 24 décembre, votre chambre consulaire aura œuvré quotidiennement pour défendre vos intérêts, assurer la pérennité de nos métiers et porter haut l'ambition « *Mangeons local !* ». Qu'il s'agisse d'être pleinement acteurs du projet de loi sur l'eau avec de nombreuses recommandations émises, d'être porteurs d'une réflexion participative sur le foncier agricole ou de prendre part, par exemple, à des ateliers pour améliorer la qualité de la production des ananas, nos équipes techniques ont œuvré sans relâche.

De même, l'ouverture du marché de Ducos les mercredis, le développement de nouveaux marchés, comme celui de Voh, le formidable succès du Grand marché de Ducos comme de la 3^e édition de CAP sur la pêche sont la manifestation que notre travail paie auprès des consommateurs. Et pas question de s'arrêter en si bon chemin ! En 2026, nous intensifierons notamment nos efforts pour développer les marchés « *Mangeons local !* » et nous déployerons un Parcours de l'installation destiné à accompagner tous les porteurs de projet voulant contribuer à nourrir les Calédoniens tout en vivant dignement de leur métier.

Mais avant de basculer sur cette nouvelle année, prenons le temps de savourer la période de fête qui s'ouvre. Avec quelques semaines d'avance, je souhaite à chacun d'entre vous un joyeux Noël en famille et vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année prochaine.

Jean-Christophe Niautou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



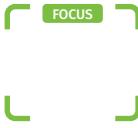
→ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.



→ OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au sortir de la crise de 2024, une vingtaine d'objectifs opérationnels prioritaires ont été définis par les équipes techniques, avant d'être validés par les élus de la CAP-NC. Quand cette pastille est associée à un contenu, elle vient préciser le degré d'avancement, en pourcentage, de ces objectifs.



→ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 2025 : RETOUR EN IMAGES

08 LES BRÈVES

12 L'ACTU

- L'actu des élus
- Bilan de la mission Tech&Bio
- Davar : bien gérer la filière fruits et légumes
- Portrait : David Perrard

18 ANIMAL

- En bref
- Table ronde autour de la lutte contre le vol de bétail
- L'identification pérénne généralisable, outil essentiel à la filière bovine

22 VÉGÉTAL

- En bref
- L'avocat au cœur de la mission en Nouvelle-Zélande
- De nouveaux enjeux pour la filière céréales
- Fiche technique : piloter les équilibres nutritifs en culture hors sol
- Lutter contre la propagation d'Oryctes rhinocéros
- La filière ananas se mobilise
- Fiche technique : améliorer la production de l'ananas

32 PÊCHE

- En bref
- Former les pêcheurs
- CAP sur la pêche : retour en images

36 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- PRIM'Air : prendre soin des sols
- Tout savoir sur le projet Parsanova
- La loi sur l'eau et l'agriculture
- Signes de qualité : nouveaux certifiés

42 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Le registre agricole et de la pêche
- Indicateurs économiques

44 FORMATION

- Les prochaines formations agricoles

45 BIENVENUE À LA FERME PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc



2025

retour en images

Après une année 2024 terriblement douloureuse, l'année écoulée aura permis, sans qu'il soit possible de panser toutes les plaies, de repartir de l'avant. Qu'il s'agisse de coopération régionale, du développement des marchés, de transformation agroalimentaire, de séquences politiques, toutes les occasions ont été saisies pour mettre à l'honneur l'ambition « *Mangeons local !* » portée par la CAP-NC et ses partenaires.



16 janvier

Parmi les objectifs prioritaires de la CAP-NC dans le cadre de sa stratégie « *Mangeons local !* », la transformation agroalimentaire est un enjeu crucial. Une visite a eu lieu à Koné, à l'atelier de la Sopac, habituellement dédié au conditionnement de la crevette, qui a récemment expérimenté la transformation de la squash.



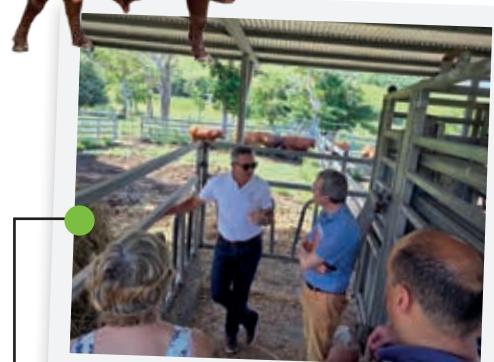
17 janvier

Les acteurs du secteur agricole et de la pêche, dont la CAP-NC, ont été auditionnés par le Congrès. Lors de cette audition, ceux-ci ont mis en avant les perspectives que le secteur offre pour la relance économique du territoire et sa sécurité alimentaire.



12 février

Lancement du marché brouillard du mercredi à Ducos par le président Jean-Christophe Niautou et les élus Benoît Beliaeff et Mario Lopez. Cette ouverture en semaine vise à favoriser l'écoulement des produits locaux. Depuis, le succès est au rendez-vous avec des stands et des visiteurs de plus en plus nombreux.



12 avril

Jean-Christophe Niautou a reçu le président de la Fedom (Fédération des entreprises des outre-mer), Hervé Mariton, à la station d'élevage de Nessadiou. Lors de cette visite, le président de la CAP-NC a pu valoriser les atouts de l'agriculture et de la pêche dans la diversification économique du territoire, après la crise de 2024.



Du 22 février au 2 mars

Le Village du Pacifique regroupait les chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna au Salon international de l'agriculture à Paris. L'occasion de faire valoir la diversité des productions des territoires d'outre-mer et de signer la convention donnant naissance à la FED-CAPP (Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique).

15 avril

Naissance officielle de la FED-CAPP lors de l'assemblée générale constitutive à Nouméa. Ses grands objectifs :

- Promouvoir la souveraineté alimentaire dans les trois territoires
- Encourager la stratégie « *Mangeons local !* » à l'échelle régionale
- Développer les échanges techniques et commerciaux dans le Pacifique
- Représenter les intérêts des trois territoires lors des grands événements
- Mener ensemble des projets concrets

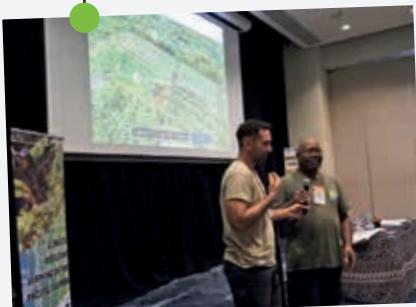


Les présidents : Otilone Tokotu'u (Wallis-et-Futuna), Thomas Moutame (Polynésie française) et Jean-Christophe Niautou (Nouvelle-Calédonie)



Du 6 au 13 mai

Dans le cadre de la FED-CAPP, une mission, menée par le président et les élus Mariana Mati (filière porcine), Rudy Devillers (filière bovine) et Christian Georget (filière cervidés), en partenariat avec l'Ocef et l'IVNC, s'est déplacée en Polynésie française pour favoriser le développement des filières agricoles - et notamment l'exportation de viande - et halieutiques.



Du 5 au 9 mai

Membre du réseau Pifon, une délégation de la CAP-NC, dont René Wacapo, élu, s'est rendue aux Fidji pour participer à l'atelier de clôture du programme FO4ACP qui œuvre à renforcer la coopération à l'échelle Pacifique.



Du 12 au 16 mai

Première opération « produits locaux » réussie dans les cantines du Grand Nouméa. Une tonne de produits certifiés Bio Pasifika et Agriculture responsable et transformés par Newrest ont été consommés par 9 000 élèves : un projet pilote 100 % local porté par la CAP-NC !



17 juin

Le président de la CAP-NC a été une nouvelle fois auditionné par le Congrès. Parmi les points abordés : la nécessité de sécuriser et de mieux exploiter le foncier agricole sur terres privées et coutumières, la protection de la filière pêche hauturière et l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective.



7 juin

Franc succès pour le grand marché local et gourmand organisé à Bourail par le réseau Bienvenue à la ferme. Près d'une cinquantaine d'exposants ont répondu présents et de nombreux visiteurs ont profité d'une grande variété de produits locaux.



2025

retour en images



3 juillet

Plusieurs représentants des secteurs de l'agriculture et de la pêche, dont la CAP-NC, étaient présents dans l'Hexagone pour les rencontres sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ayant débouché sur l'accord de Bougival.



23 août

Manuel Valls, alors ministre des Outre-mer, est allé à la rencontre des agriculteurs et pêcheurs au marché de Ducos lors de son dernier séjour sur le Caillou.



25 juillet

Une vingtaine de personnes ont participé à l'atelier du foncier agricole à Nessadiou, organisé par la CAP-NC, en collaboration avec l'Adraf. Objectif : réfléchir collectivement à l'avenir du foncier agricole en Nouvelle-Calédonie en termes de valorisation, de préservation et de transmission.



Wallis-et-Futuna

Du 14 au 19 juillet

Déplacement à Wallis-et-Futuna d'une délégation calédonienne, sous l'égide de la FED-CAPP, pour rencontrer et échanger avec les partenaires locaux, visiter les sites de production, partager les savoir-faire et organiser une dégustation 100 % calédonienne.



Du 15 au 17 août

Au cœur de la Foire de Bourail, le village « *Mangeons local !* » a promu les produits frais, locaux et de proximité, qu'ils soient issus de l'agriculture ou de la pêche. Comme chaque année, élus, institutionnels, professionnels du secteur et personnalités politiques ont été reçus au pavillon de la chambre où le président a présenté un état des lieux de la stratégie de la CAP-NC à mi-parcours de la mandature [2023-2027].

11 octobre

Avec 6 000 visiteurs, le grand marché de Ducas a tenu toutes ses promesses. Au programme, plus de stands, une très grande variété de produits et des animations autour d'une alimentation saine pour une meilleure santé. Élus de la CAP-NC, représentants de l'État et d'institutions étaient présents.



Du 19 au 27 septembre

Les élus Franck Soury-Lavergne et Raynald Washetine se sont rendus au salon Tech&Bio, dédié à l'agriculture biologique et aux techniques alternatives et innovantes, à Bourg-lès-Valence. Voir article p. 13



12 novembre

Lors de son déplacement en Calédonie, la nouvelle ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, s'est rendue sur une exploitation agricole. Le secteur a pu souligner son rôle clé dans la relance économique du pays via la création d'emplois, le développement de la production, de la pêche et de la transformation agroalimentaire.

Du 23 au 30 septembre

Une nouvelle mission s'est déroulée en Polynésie française à l'occasion de la Foire agricole de Polynésie française. Invité d'honneur, le président Jean-Christophe Niautou a pu mettre en avant les valeurs et les enjeux du « Mangeons local ! » à l'échelle du Pacifique et préparer le salon Tech&Bio prévu par la FED-CAPP à Moorea en août 2026.



28 octobre

Rencontre entre la gendarmerie, la CAP-NC, les éleveurs et les gardes nature à Nessadiou pour aborder de nombreux sujets techniques liés à l'élevage, à la sécurité et à la vie en milieu rural. Voir article p. 19



22 novembre

Organisée à Nouville, la nouvelle édition de CAP sur la pêche qui met en avant les pêcheurs et les produits de la mer bénéficiait du label national La mer en commun, 2025 étant l'année de la mer pour tous les territoires français. Voir article p. 35



JOYEUSES FÊTES À TOUS



Le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche, les élus et le personnel vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Pour info, le siège et les antennes de la CAP-NC seront fermés les 24 et 31 décembre à partir de 14 h, les 25 et 26 décembre, les 1^{er} et 2 janvier toute la journée.

Hommage aux ultramarins



19 personnes ont été récompensées cette année pour leurs actions dans des domaines aussi variés que la culture, l'éducation, la recherche, la santé ou les transports et qui sont venues contribuer au rayonnement des territoires ultramarins. L'agriculture n'a pas été en reste avec quatre personnalités à l'honneur : Jean-Christophe Niautou, Louis Boudes, détenteur d'un brevet pour le marcottage, Paul Neköeng, producteur de miel de Lifou et multimédaillé au SIA, et Daniel Guépy, éleveur ovin à Pocquereux.



Rendez-vous au Salon international de l'agriculture

Une délégation de la CAP-NC se rendra au Salon international de l'agriculture qui se tiendra à Paris du 21 février au 1^{er} mars 2026. Dans le cadre des actions de la FED-CAPP, cette délégation, conduite par le président de la chambre, participera au village du Pacifique, aux côtés de la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, afin d'accroître la visibilité de ces territoires et de mettre en avant la qualité de leur production locale.



© CAP-NC

La Brahmane sera à l'honneur au SIA 2026, l'occasion de mettre en avant la tropicalisation des élevages calédoniens.

La coopération régionale se renforce

Le 17 novembre, Alcide Ponga, président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, a été accueilli en Polynésie française par Moetai Brotherson, président de l'archipel, pour la signature d'un accord-cadre entre les deux territoires. Il ouvre la voie à de futurs échanges commerciaux et un partage de compétences propice au développement de différents secteurs économiques, dont l'agriculture. Une bonne nouvelle pour la Fédération des chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP), dont les actions entamées en 2025 tendent vers ces mêmes objectifs à l'échelle du Pacifique.

Appel à projets de l'Adraf

L'Adraf, en partenariat avec la province Sud et la CAP-NC, lance un appel à projets pour intégrer l'espace-test agricole de Tamoa. Ce dispositif offre aux porteurs de projet en sortie de formation agricole, reconversion ou phase d'expérimentation la possibilité de démarrer une activité agricole en conditions réelles, avec un accompagnement professionnel complet et des démarches allégées. Six parcelles d'1 ha sont mises à disposition. Les candidats retenus bénéficieront d'un tutorat technique et d'un suivi personnalisé pour tester, confirmer ou réorienter leur projet.

Pour plus de renseignements, contactez l'Adraf :
tél. 25 86 00
candidature@adraf.nc



La CAP-NC, point d'accueil de l'installation

La CAP-NC propose aux porteurs de projet en agriculture, élevage et pêche, le parcours CAP sur l'installation : de la réunion d'information à l'accompagnement sur mesure pour construire chaque étape de son projet à son rythme. En échangeant avec les bons interlocuteurs de la chambre et les acteurs du monde agricole et de la pêche - le réseau des partenaires publics et privés - la personne bénéficie d'une vision 360 ° de son projet. Elle élabore son dossier personnel selon ses besoins (fiches étapes, fiches techniques) et choisit son tempo comme son niveau d'engagement.



Vous êtes intéressé ?
Contactez le service au 24 31 60 ou par mail à service-eco@cap-nc.nc

Formation

Recrutement des nouveaux alternants

Le recrutement 2026 pour les deux CAPa Métiers de l'agriculture et Jardinier paysagiste a commencé. Cette année, un nouveau processus a été mis en place :

- Dossier d'inscription à retirer au Point A ou à télécharger sur pointa.nc ;
- À remplir et à déposer au Point A ou à envoyer à dossier@pointa.nc ;
- Convocation à une réunion d'information ;
- Test de motivation et connaissances du candidat sur le métier ;
- Entretien individuel avec le conseiller social ;
- Recherche de l'entreprise d'accueil ;
- Signature du contrat unique d'alternance.

Le recrutement se poursuit jusqu'au fin avril 2026.

RENSEIGNEMENTS

Service Formation de la CAP-NC

Tél. : **24 63 74**

formation@cap-nc.nc

cap-nc.nc



Le marché de Ducas fête Noël

Mercredi 24 décembre, à l'occasion des fêtes, les exposants présents habituellement le samedi matin rejoindront ceux du mercredi, avec une halle qui s'annonce bien remplie. Une belle occasion de faire ses dernières emplettes en cette période festive ! Sur les étals, vous trouverez huîtres, langoustes ou crevettes, produits locaux et de saison...

Venez nombreux !

Exceptionnellement ce jour-là, le marché accueillera les visiteurs uniquement en matinée, les horaires d'ouverture seront communiqués bientôt sur la page Facebook :

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie



© CAP-NC

QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

INGCO

► DÉBROUSSAILLEUSE THERMIQUE MULTIFONCTION

Réf. 904818

45.295 F TTC



- Débroussailleuse
- Lame
- Taille haie
- Scie à chaîne

Husqvarna

► TONDEUSE AUTOPORTÉE

Réf. 903316

495.000 F TTC



Photos non contractuelles

27 27 00

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE

WWW.QUINCAILLERIE.NC

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

SUIVEZ-NOUS



Signes de qualité

Pêche responsable côtière à Lifou

Les 4 et 5 novembre, six pêcheurs de Lifou récemment certifiés Pêche responsable ont été audités par la technicienne du service Signes de qualité. L'objectif est de garantir leur conformité continue au cahier des charges de la pêche responsable côtière. Un nouvel audit est prévu au premier trimestre 2026 et sera suivi de leur audit de mi-certification que réalisera l'Afnor Pacific. Pour rappel, ce label, en plus d'attester de pratiques durables de pêche, s'avère être un outil performant pour la professionnalisation des pêcheurs, en les accompagnant notamment dans l'amélioration continue de leurs activités.

POUR + D'INFOS : service Signes de qualité de la CAP-NC

Tél. : 78 95 04 - siqo@cap-nc.nc



INFOS PRATIQUES

- **Les travaux de renfort de la halle sont terminés.** Il s'agit d'une première étape avant des travaux plus importants prévus pour la première moitié de l'année 2026.

- **Le dock des engrains sera fermé** du 25 décembre au 4 janvier inclus. Réouverture le 5 janvier aux horaires habituels.



Des réunions pour les porteurs de projet

La cellule économique de la CAP-NC relance en 2026 les rendez-vous de l'installation, destinés aux porteurs de projet en agriculture ou pêche et aux ressortissants en voie d'installation ou récemment établis. Son objectif est de répondre le plus efficacement possible à leurs besoins en termes de conseil et d'accompagnement.

Pour connaître les prochaines dates, abonnez-vous à la page Facebook : [Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie](https://www.facebook.com/Chambre-d-agriculture-et-de-la-peche-de-Nouvelle-Caledonie)

Les alternants s'investissent

Cette année, les alternants ont financé leur sortie de fin d'année prévue à l'îlot Maître en vendant des brochettes de poulet et des barquettes de sashimi.

Au programme de cette journée festive : visite du site, découverte de la faune et de la flore, activités nautiques et sportives, repas partagé... Bravo à tous !



Centre de gestion

Stéphanie Guerin a intégré le centre de gestion, dorénavant territorial, de la CAP-NC en tant que cheffe comptable depuis le 3 novembre, en remplacement de Nathalie Suhas en congés pour création d'entreprise. À ce titre, elle supervise toutes les antennes du CGA.

Transition agroécologique

Promouvoir la biodiversité au cœur des fermes calédoniennes

REPAIR lance le projet BOSQUE - biodiversité optimisée au service de la qualité environnementale, une initiative ambitieuse pour renforcer la biodiversité fonctionnelle au sein des exploitations. Dimensionné sur un an, le projet bénéficie du fonds de soutien aux associations pour la biodiversité et sollicitera les dispositifs d'aide de l'Agence rurale (transition

agroécologique) et des provinces. BOSQUE s'articule autour de trois volets : diagnostic de dix exploitations pour mieux connaître leurs infrastructures agroécologiques (IAE), sensibilisation des acteurs, puis mise en œuvre de cinq chantiers de plantation de haies multifonctionnelles. Le projet est basé sur une approche multi-partenariale en associant acteurs de l'environnement

et de l'agriculture. En mobilisant agriculteurs, techniciens et bénévoles, REPAIR entend faire de BOSQUE l'une des vitrines de la transition agroécologique en Nouvelle-Calédonie.

ASSOCIATION REPAIR

Tél. : 74 76 24

contact@repair.nc
repair.nc



PARTS NC FOURNISSEUR DE PIÈCES DETACHÉES

ENGINS MINIERS • ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS • MATERIEL AGRICOLE • INDUSTRIE

DISTRIBUTEUR ET REVENDEUR AUTORISÉ

Broyeur Ventura

Tarim 80

344 700 F HT*

Broyeur Ventura

Tarim 100

370 140 F HT*

Godet Cribleur CM

pour mini-pelle 5 à 7 T

897 000 F HT*

Élévateur diesel

3T

1 800 000 F HT*

Mini-pelle

Dig Dog DE25

1 794 000 F HT*

Hauteur de levage 4500 mm, 3 masts, moteur Isuzu C240, positionnement des fourches par système hydraulique.

Moteur KUBOTA D1105

Chenille caoutchouc

Godet standard 400 mm

Godet standard 200 mm

Godet de curage 1000 mm

Ligne hydraulique

pour outillage

*Défiscalisation déductible applicable sur le matériel présenté. hors frais d'écoparticipation et de mise en service.
Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine (ODI-QM), sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER-INVEST.
Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31/12/23. Photo non contractuelle.

8 RUE BANUELOS - DOCK A05 - DUCOS - MOB : 719 111 - 754 000 - CONTACT@PARTS.NC - WWW.PARTS.NC

L'activité du président



11 OCTOBRE 2025

Grand marché de Ducos

Le président de la CAP-NC Jean-Christophe Niautou a inauguré le Grand marché en présence de représentants institutionnels, professionnels et personnalités politiques. L'événement a une nouvelle fois mis en avant les produits locaux et frais avec 6 000 visiteurs qui ont fait le déplacement : un beau succès !

4 OCTOBRE 2025

Le marché paysan de La Foa

Jean-Christophe Niautou, aux côtés des représentants de l'Ocef et la FCTE, s'est rendu à l'ouverture du marché de proximité qui proposait produits de la terre et de la mer ainsi que de nombreuses animations.

10 NOVEMBRE 2025

Promouvoir les secteurs agricole et de la pêche

Le président a été reçu au haut-commissariat pour participer aux échanges avec les acteurs du monde économique à l'occasion du déplacement en Calédonie de la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou.

12 NOVEMBRE 2025

La ministre des Outre-mer en visite dans le Nord

Naïma Moutchou a été invitée sur l'exploitation de Stéphane Soury-Lavergne à Pouembout en présence de lycéens. L'occasion pour Jean-Christophe Niautou de rappeler l'importance de l'éducation et la formation dans les lycées agricoles.

15 NOVEMBRE 2025

Fête du crabe à Voh

Jean-Christophe Niautou, accompagné de Franck Soury-Lavergne, élu, s'est rendu en province Nord au marché communal de Voh, où a notamment été organisé le concours du meilleur plat « *Mangeons local !* ».



22 NOVEMBRE 2025

CAP sur la pêche

Le président et les élus Mario Lopez et Benoît Beliaeff ont participé à l'événement qui a réuni près de 1 000 personnes à Nouméa. Une belle mise en lumière de nos produits de la mer frais et transformés !



RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS

4 OCTOBRE 2025

Mission interministérielle

Dans le cadre de sa mission interministérielle, Claire Durrieu a souhaité venir sur le terrain à la rencontre des agriculteurs. La CAP-NC l'a accueillie sur la propriété de Christian Georget, élu, à Bouloparis.

31 OCTOBRE 2025

Matinée de l'énergie



Les élus Myriam Gallois et David Perrard ont participé à la 1^{re} matinée de l'énergie qui réunissait les acteurs professionnels à la recherche de solutions concrètes pour un mix énergétique plus résilient et économiquement viable pour les exploitants.

6 NOVEMBRE 2025

Nouméa Women's Forum

Organisé par la province Sud, l'événement promeut notamment des valeurs d'égalité entre femmes et hommes au travail. Laure Moisson, élue de la CAP-NC, y représentait le secteur agricole.

6 NOVEMBRE 2025

Forum de l'eau

Franck Soury-Lavergne, élu, a assisté au Forum de l'eau afin de mettre en avant les actions de la chambre en faveur de la ressource indispensable au secteur agricole. Il était accompagné du président de la CAP-NC et d'un autre élu, Marc Viallon. Voir article p. 40

DU 17 AU 21 NOVEMBRE 2025

Congrès sur la santé animale

Christian Georget, élu de la CAP-NC, représentait les éleveurs calédoniens lors du congrès PHOVAPS qui a réuni les pays du Pacifique à la CPS pour renforcer leur coopération autour de la santé des animaux.

TECH&BIO 2025 : LA CAP-NC EN MISSION POUR L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Du 19 au 27 septembre, une délégation de la CAP-NC s'est rendue au salon Tech&Bio 2025, à Bourg-lès-Valence dans l'Hexagone. L'événement est une vitrine de l'innovation et des pratiques agroécologiques.



C'est un pèlerinage régulier pour les élus de la CAP-NC : se rendre au salon Tech&Bio, rendez-vous professionnel organisé par le réseau national des Chambres d'agriculture et la Chambre d'agriculture de la Drôme. Durant deux jours s'y mêlent exposants, institutions, centres de recherche... Tous les acteurs du monde agricole français, avec des démonstrations, des conférences, la présentation des dernières technologies, des rencontres et, surtout, de la mise en réseau. Le salon étant l'occasion d'un déplacement dans l'Hexagone, la délégation de la chambre en a profité pour organiser un séjour de dix jours. « Notre mission était orientée autour de trois thématiques : la gestion de l'eau, à la parcelle et de manière collective, l'agriculture de conservation des sols et polyculture-élevage, et l'approvisionnement des restaurations collectives », détaille Sriani Sadimoen, chargée de mission développement durable au sein de la CAP-NC et membre de la délégation. « Nous avons visité neuf sites et nous nous sommes rendus sur le salon. » À ses côtés, les deux élus Franck Soury-Lavergne et Raynald Washetine. « Cette mission a permis une mise à jour sur de nombreux sujets et la découverte de thématiques variées, explique Sriani Sadimoen, qui a été particulièrement sensible à la vision globale des différents acteurs concernant l'agriculture, tant sur le plan technique que politique. Le monde agricole est particulièrement impliqué politiquement, à différents niveaux. Leur voix est donc impactante. » La prochaine édition du salon Tech&Bio Pacifique se déroulera du 7 au 9 août 2026 à Moorea, en Polynésie.

ISUZU TRUCK

3 795 000 FHT

8 TONNES
BENNE BASCULANTE

OPERATION DEFISC 40%

*Défiscalisation déductible applicable sur le ISUZU TRUCK NQR71 BENNE BASCULANTE 4.6L- 121CV-3 places , frais d'éco-participation et de mise en service. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LDDEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31/12/2025. Photo non contractuelle.

Inter invest
OUTRE-MER

 CPH
CARS PENTECOST HOLDING

LE VILLAGE AUTOMOBILE
21 rue Jean Chalier - PK4 - Nouméa | 
41.44.72 | www.isuzu.nc

NC MOTORS
1285, rue Camu ni xa - Koné | 
46.61.61 | www.ncmotors.nc

CONSTRUISSONS NOTRE PAYS,
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.

LES ENQUÊTES SUR LES FRUITS ET LÉGUMES DE LA DAVAR, OUTIL STRATÉGIQUE POUR LA FILIÈRE



Chaque mois, les enquêtes menées par les agents du Service des statistiques et des affaires rurales (SAR) auprès des producteurs de fruits et légumes représentent bien plus qu'une simple collecte de données. Elles constituent la base de la connaissance, de la régulation et du pilotage de l'ensemble de la filière locale. Pilotée par la Davar en collaboration avec l'association Arbofruits, cette mission constitue un véritable outil stratégique, indispensable pour garantir la pérennité et la compétitivité de notre production.

DES DONNÉES AU SERVICE DE LA FILIÈRE

En moyenne, 550 enquêtes sont réalisées mensuellement sur l'ensemble du territoire, îles comprises (environ 340 pour les fruits et 210 pour les légumes). Ces données, collectées entre le 15 et le 5 du mois suivant, alimentent plusieurs champs d'action clés :

- **Commercialisation** : les données permettent de suivre les tendances du marché, de répondre à des demandes statistiques et d'éclairer les publications officielles (*Bulletin mensuel des fruits et légumes, Synthèse agricole, Mémento*). Elles servent aussi d'appui aux décisions publiques ;
- **Plantations** : les enquêtes offrent une vision actualisée de l'occupation des sols, des pratiques culturales et de l'évolution des spéculations ;
- **Prévisions** : les résultats permettent d'anticiper les disponibilités à venir et d'ajuster les régulations du marché, notamment les quotas d'importation.

UN APPUI CONCRET AUX PRODUCTEURS

Participer à ces enquêtes peut représenter un service direct au producteur :

- **Aide à la gestion** : les données collectées peuvent être utilisées pour leur comptabilité agricole ou pour les déclarations administratives ;
- **Pilotage de l'exploitation** : elles peuvent servir d'outil d'aide à la

décision, en permettant aux producteurs d'anticiper et de piloter leur production ;

- **Mise en relation** : si le producteur accepte (décision qui peut être réversible), les prévisions de production sont accessibles aux grossistes, qui peuvent contacter directement les producteurs pour planifier leurs commandes.

CONFIDENTIALITÉ ET PARTICIPATION

Ces enquêtes sont volontaires, mais fortement recommandées. Elles sont ouvertes à tout producteur ayant une activité commerciale. Seuls les producteurs axés exclusivement sur l'auto-consommation ne sont pas concernés.

Toutes les données sont traitées dans le strict respect

- **du RGPD (règlement général sur la protection des données)** : aucune information personnelle n'est diffusée sans l'accord explicite du producteur ;
- **du secret statistique** : si une production concerne moins de trois

producteurs ou si l'un d'eux représente plus de 85 % de la production, la donnée n'est pas publiée.

Les producteurs sont responsables de l'exactitude des données fournies qui sont archivées pendant cinq ans.

UNE INFLUENCE DIRECTE SUR LES IMPORTATIONS

Les résultats des enquêtes ont un impact immédiat sur le marché :

- **Régulation des quotas d'importation** lors du comité de régulation chaque 5 du mois, les données consolidées sont transmises à l'Agence rurale. Elles servent de base factuelle incontournable au comité de régulation pour définir l'ouverture des quotas d'importation ;

- **Protection du marché** : les critères clés pour cette décision sont directement issus des déclarations des producteurs : la production locale disponible et la capacité d'approvisionnement des producteurs. La participation est un acte direct pour protéger le marché local.



Les prévisions de production sont envoyées sur demande le 15 de chaque mois. Ces listings sont disponibles pour les producteurs participants, les techniciens et les acteurs commerciaux.

Pour être inscrit sur le mailing, il suffit de faire une demande par mail au SAR : davar.sar-stats@gouv.nc

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Contactez-nous !



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrification et l'irrigation agricole



Etablissements de Saint-Guérin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



Disponibles
dans nos 2 magasins



TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEMBOUT

ENQUÊTE AGRICOLE 2025

Votre participation est essentielle pour dresser un portrait précis et à jour de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie !



D'octobre à décembre 2025



Les exploitations inscrites au registre de l'agriculture
de la CAP NC (échantillonnage)



Confidentialité garantie (RGPD et secret statistique)



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE



Entreprendre, s'engager, transformer...

Nom : David Perrard

Âge : 53 ans

Activité : céréalier et maraîcher

Où : Bouloparis

Et aussi : marié [Marie-Pierre Siret], 2 fils



Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer le métier d'agriculteur ?

À l'origine, rien ne m'y destine. Ma mère était professeure de cuisine, mon père gendarme. Étrangement, la bascule se fait au lycée où je rencontre Marie-Pierre, qui deviendra mon épouse. Nous passons beaucoup de temps dans la propriété de sa famille, à Bouloparis. Après mes études, j'ai très vite la volonté de m'établir en Brousse et d'y pratiquer l'agriculture. C'est en 1998 que j'entame cette activité et que j'acquiers mon premier foncier.

Avez-vous autour de vous un proche qui a fait figure de modèle ?

Mon beau-père, Jean-Claude Siret qui m'a donné le goût pour son métier, par son exemple. Et pourtant Marie-Pierre, qui connaissait très bien la rudesse de cette vie, s'était toujours dit qu'elle n'épouserait jamais un agriculteur !

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Le plaisir quotidien d'évoluer dans un environnement qui est le fruit de notre labeur et qui contribue à nourrir les Calédoniens. C'est un plaisir et une fierté.

Quel métier auriez-vous aimé faire si vous n'étiez pas agriculteur ?

Je n'avais pas vraiment de métier en tête. Au fond, je n'ai jamais choisi de métier, j'ai choisi un mode de vie et je ne me vois pas faire autre chose.

Qu'aimeriez-vous transmettre à vos enfants qui vont progressivement prendre votre relève ?

Je souhaite leur transmettre un outil sain et fonctionnel qui leur permette de vivre dignement de leur métier en évitant de s'endetter comme nous avons dû le faire. J'espère également leur transmettre la volonté d'entreprendre qui nous a guidés, leur mère et moi, ces 30 dernières années.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Ça reste d'actualité. Le manque de considération de nos métiers et de notre secteur par le monde institutionnel.

Du côté des consommateurs, j'ai l'impression que c'est en train de changer, ça me rend optimiste.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Ma plus grande fierté est que mes deux fils, aujourd'hui âgés de 26 et 28 ans, reprennent notre exploitation, même si nous ne leur avons jamais mis la pression. C'est leur choix mais il nous rend heureux et fiers, mon épouse et moi.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'agriculteur ?

Le métier n'a cessé de se compliquer ces dernières années, tant du fait du changement climatique que des conditions économiques du territoire. Je garde toutefois beaucoup d'espérance car notre métier est essentiel. Je nourris d'ailleurs toujours des projets, comme celui d'un labo de transformation qui sera opérationnel au premier semestre 2026. L'objectif est de pouvoir adresser des produits prêts à être cuisinés à la restauration collective et aux cantines scolaires.

En quoi la CAP-NC vous a été utile ?

J'ai envie de retourner un peu la question, car j'espère aussi être utile à la chambre en tant qu'élue. Depuis 2018, ce statut m'a permis de mettre les doigts dans la mécanique du secteur et de jouer un rôle pour permettre une meilleure compréhension entre les professionnels et les institutionnels. De manière générale, j'ai un engagement bénévole associatif fort depuis plus de 15 ans. Je suis notamment à l'origine de la création de la Fnsea-NC, dont je suis toujours membre du bureau.

Quelle est la machine à laquelle vous tenez le plus ?

Sans hésiter, et même s'il n'a plus vraiment fière allure, mon premier tracteur que j'ai toujours chez moi ! Je l'ai dit à mes fils, même quand il ne fonctionnera plus, il sera toujours là. C'est un Valtra Valmet 8050 fabriqué en Finlande que j'ai acheté en 1999.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

J'ai eu la chance de dialoguer avec beaucoup de personnalités grâce à mes différents engagements, mais je pense à quelqu'un dont je suis assez admiratif et dont j'aime les valeurs. Oui, à la réflexion, j'aimerais bien pouvoir discuter avec Antoine Kombouaré.



N'ACHETEZ PLUS VOTRE VÉHICULE, LOUEZ-LE AVEC SYSTEM LEASE : FAITES DES ÉCONOMIES AVEC UNE SOLUTION PENSÉE POUR LES PROFESSIONNELS.

Avec sa formule de location longue durée, System Lease simplifie la vie des professionnels. Une solution souple, économique et tout-compris, qui séduit de plus en plus d'entreprises calédoniennes, du livreur indépendant aux grandes sociétés.

Face à la hausse des coûts et aux besoins croissants de flexibilité, System Lease s'impose comme une alternative simple et économique : la location longue durée pour les professionnels avec des services adaptés. Lancée en 2021, cette activité s'adresse aux artisans, TPE/PME, administrations, associations, collectivités et patentés qui souhaitent rouler sans immobiliser leur trésorerie ni s'encombrer de la gestion quotidienne de leur parc automobile.

Aujourd'hui, près de 200 véhicules circulent sur le territoire sous contrat System Lease : SUV, pick-up, utilitaires, camions frigorifiques ou minibus. Toutes les marques disponibles en Nouvelle-Calédonie peuvent être proposées selon les besoins du client.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Ce qui distingue System Lease, c'est avant tout son accompagnement personnalisé et sa proximité. Un interlocuteur dédié analyse les besoins du client, propose plusieurs devis sous 48 heures et l'accompagne jusqu'à la livraison du véhicule. Ensuite, l'équipe suit complètement le véhicule et son client, révisions, véhicules relais, sinistres, ajustement des contrats si nécessaire.

« Notre objectif est que la gestion de leur flotte automobile ne soit plus une préoccupation pour nos clients et qu'ils puissent se focaliser pleinement sur la gestion de leur activité », souligne Edouard Komon, directeur System Lease & Europcar. En cas de révision, de panne ou d'accident un véhicule relais équivalent est mis à disposition. L'assurance, l'entretien et l'assistance 24 h/24 sont également pris en charge.

UN BUDGET MAÎTRISÉ, SANS SURPRISE

Les mensualités sont fixes et incluent les prestations choisies : entretien, pneumatiques, assurance, assistance, gestion carburant et géolocalisation. Le client connaît son budget à l'avance et évite tout dépassement inattendu. Sur toute la durée du contrat la mensualité restera la même. Les avantages financiers sont réels : pas d'investissement initial, loyers déductibles, TGC récupérable et capacité d'emprunt préservée.

UNE OFFRE ADAPTÉE À TOUS LES MÉTIERS

Du livreur urbain à l'agriculteur, du service à la personne au BTP, System Lease s'adapte à chaque activité. Parmi ses clients : Need Eat, La Fleur de l'Âge, Dany Vie, Goodman Fielder ou encore Bureau Veritas et plusieurs clubs sportifs ou administrations. L'entreprise travaille aussi avec des prestataires spécialisés pour aménager ou configurer les véhicules selon les besoins : camions ateliers mobiles, pick-up de chantier ou de mine, fourgons frigorifiques ou minibus quatre roues motrices.

LA DIFFÉRENCE SYSTEM LEASE

La véritable différence de System Lease repose sur les services proposés à ses clients et des mensualités sans surprises. Deux services font aujourd'hui la force et la singularité de System Lease : la géolocalisation gratuite de chaque véhicule, un atout majeur pour les entreprises de livraison, du BTP ou de services. Ces outils permettent un suivi en temps réel de la consommation, des trajets et de la sécurité des conducteurs, tout en allégeant considérablement la charge administrative et la gestion du carburant (via des cartes fournies aux clients, assorties de remises négociées sur les pleins et refacturées au coût réel).

UNE FLOTTE EN EXPANSION

Avec déjà 200 véhicules en circulation, System Lease poursuit son développement et vise de nouveaux secteurs car tous les types d'activités peuvent être intéressés. Fidèle à ses valeurs de proximité, de flexibilité et de réactivité, la marque entend continuer à simplifier la mobilité des professionnels calédoniens : un service complet, un budget maîtrisé et des solutions adaptées à chaque besoin.

**System
Lease**

La solution pour les **professionnels**

EN BREF

La santé animale dans le Pacifique

La CPS, en lien avec les services vétérinaires d'Australie, Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, a organisé le congrès du Pacific Heads Of Veterinary and Animal Production Services (PHOVAPS), à Nouméa du 17 au 21 novembre, et réuni les chefs des services vétérinaires et des services de production animale des pays membres. Parmi les thématiques abordées sur la santé animale :

- Renforcement des capacités des services vétérinaires et de production animale par des programmes de formation ;
- Amélioration des capacités diagnostiques des pays grâce à un réseau régional de laboratoires ;
- Surveillance et préparation aux urgences pour les prin-

cipales maladies infectieuses animales, comme la grippe aviaire hautement pathogène ;

- Collaboration technique dans le cadre de la stratégie Pacifique ;
- Promotion des actions One health (approche une seule santé qui vise à renforcer la collaboration entre les secteurs de la santé animale, humaine et environnementale) ;
- Bien-être animal.

Au programme également, visites d'exploitations porcine et avicole, du laboratoire de la Nouvelle-Calédonie, de la station zootechnique de la province Sud, du site de l'entreprise Neofly et des locaux des Upra à Port-Laguerre. Un plan d'action sera déployé dans la région pour renforcer la coopération entre les pays.

Apiculture

Le miel calédonien à l'honneur



Organisée par la Technopole, la 7^e édition du concours des miels calédoniens a eu lieu le 17 novembre au GIEP de Nouville. Après la séance de dégustation, le jury a décerné 12 récompenses dans quatre catégories aux apiculteurs de la Grande Terre et des îles. Les médailles d'or ont été attribuées à :

- **Caroline Faivre**, Le Rucher sauvage (Dumbéa) : Miels toutes fleurs - Grande Terre
- **Daniel Halune**, miel de Jitresi (Lifou) : Miels toutes fleurs - îles
- **Kevin de Sonneville**, Honey River (Ouégoa) : Miels toutes fleurs - Niaouli

Pour les Miels toutes fleurs - Crèmeux, pas de médaille d'or étant donné que deux apiculteurs étaient ex-aequo pour la médaille de bronze. Nos félicitations à tous les participants qui valorisent la production de miel local et leur savoir-faire !

Pour connaître la liste de tous les lauréats, rendez-vous sur [Centre d'Apiculture - Nouvelle-Caledonie](#)

Filière équine

La saison de reproduction bat son plein



Depuis son ouverture le 22 septembre à Nessadiou, l'étonnerie a déjà accueilli plus d'une trentaine de juments !

23 en monte et sept en insémination. Onze d'entre elles sont déjà pleines. Les étalons Pur-sang Boxeur et Onemore Cash, ainsi que le Trotteur français Skippy Dungy sont actuellement disponibles sur site.

Découvrez le catalogue complet des étalons et inscrivez vos juments via la page FaceBook de l'Upra équine ou contactez le 46 68 48 equine@upra.nc

Formation

La polyculture élevage

Les 16 et 17 septembre, 10 techniciens des trois provinces ont suivi une formation sur la polyculture élevage, assurée par Yoann Kerhouas de la CAP-NC et Matthieu Petit de la province Sud pour le compte de l'Ifap, au CFPPA à Pouembout. Au programme : définir la notion commune d'un système de polyculture élevage (SPE), décrire les différents systèmes, les analyser et identifier les points d'amélioration. La partie pratique s'est déroulée au lycée Michel-Rocard, pour la plus grande satisfaction des participants.

Tournée de l'Ocef et de l'IVNC

En septembre, l'Ocef (Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique), accompagné par l'IVNC (Interprofession viande), est allé à la rencontre des éleveurs pour échanger et les informer sur la situation des filières. De Boulouparis à Koumac, en passant par La Foa, Bourail et Koné, ces rendez-vous constructifs ont permis de renforcer le dialogue et d'échanger sur le contexte actuel dans un esprit de proximité et de transparence.



LUTTER CONTRE LE VOL DE BÉTAIL : UNE PRIORITÉ ET UNE NÉCESSITÉ

La CAP-NC, le syndicat des éleveurs bovins et les services de gendarmerie se sont réunis fin octobre pour travailler sur la problématique du vol de bétail.

Si le braconnage existe depuis fort longtemps, le vol de bétail a aujourd’hui pris une nouvelle dimension. « La crise économique, souligne Vincent Galibert de la CAP-NC, du fait de la forte hausse de la pauvreté qu’elle engendre, a un impact sur le vol de denrées alimentaires et de matériel dans les exploitations. Tous les secteurs sont touchés : vergers, maraîchage et élevage. Des vols sont aussi parfois organisés pour revendre les produits sur des marchés parallèles ». Consciente de cette problématique, la chambre a souhaité mettre en place plusieurs actions, en partenariat avec l’état-major de la gendarmerie, pour renforcer la lutte contre le vol de bétail. Une réunion a donc eu lieu à Nessadiou, le 28 octobre, en présence du général François Haouchine et du procureur de la République Camille Miansoni : elle a

permis de travailler sur plusieurs axes pour renforcer le travail sur le terrain.

- Sécurité des exploitations agricoles
- Coopération entre la gendarmerie et les éleveurs
- Gestion des conflits
- Lutte contre le recel et la vente illégale des viandes

L’amélioration du recueil des plaintes avec notamment les gendarmes référents qui connaissent mieux le terrain et les différentes problématiques est l’une des clés de la communication entre éleveurs et gendarmes. Les sanctions doivent permettre de condamner les auteurs des vols, de saisir le matériel et les véhicules. Au-delà, elles permettent aussi d’engager le processus de réparation du préjudice pour l’éleveur.

Sensibiliser les éleveurs à porter plainte est donc primordial dans la lutte contre

le vol de bétail. D’autant que cette problématique engendre des situations de tension face à la répétition des faits dans certaines zones. Ainsi la CAP-NC et la gendarmerie sont mobilisées sur le terrain pour prévenir et intervenir.



Un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : 29 52 50



BROYEUR

• Capacité de broyage : de 60 à 203 MM

• Disponible avec prise tracteur (sur commande)

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

DQ PAITA BRICOLAGE DQ QUINCAILLERIE LE BROUSSARD DQ BOURAIL BRICOLAGE DQ V.K.P QUINCAILLERIE DQ KOUMAC QUINCAILLERIE



SENSIBILISER À L'IPG : UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA FILIÈRE BOVINE

Durant le dernier comité de pilotage de la Charte bovine, les acteurs de la filière ont fait un point sur le dossier de l'IPG et la traçabilité des élevages. Retour sur un dispositif qui nécessite explications et sensibilisation.

L'IPG, l'identification pérenne généralisable, est sans conteste un outil important dans la traçabilité de toute la filière bovine que ce soit sur un plan sanitaire, technique, économique et commercial. La mise en place d'indicateurs est en effet un enjeu primordial pour mesurer l'activité de la filière et sa production, pour anticiper les évolutions d'un secteur essentiel de l'agriculture calédonienne.

C'est dans cette optique que les acteurs et partenaires de la filière bovine ont mis en place depuis plusieurs années des actions de collecte de données : numéro à la naissance des bovins avec un état civil géré par la chambre et en lien avec la classification des animaux lors de leur abattage, qui est tenue à jour par l'IVNC (Interprofession viande). Toutes ces collectes, chiffres et éléments alimentent une banque de données gérée collectivement par les professionnels et les institutions.

UNE TRAÇABILITÉ BOVINE

L'Upra bovine qui a eu en charge d'établir ces bases de données reconnaît aujourd'hui « qu'il est possible d'avoir accès à une traçabilité complète d'un animal ». Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la Chambre d'agriculture et de la pêche souligne que « cette traçabilité via l'IPG permet une bonne conduite technique des élevages, c'est un

outil indispensable qui a vocation à être généralisé dans l'ensemble des filières viandes qui le demanderaient ». Ces données aident non seulement à bien connaître le marché calédonien, mais aussi à développer l'export de matériel génétique vers la région Pacifique ou l'Europe. Cette traçabilité est un gage de qualité et de sécurité sanitaire des animaux pour tous les partenaires.

OPPORTUNITÉS ET SÉCURITÉ

Sans IPG, certaines opportunités d'export en vif et en matériel génétique pourraient être perdues, ce qui pourrait représenter une perte à la fois financière et économique. Mais au-delà de ces aspects, la traçabilité permet de renforcer la sécurité sanitaire face aux nombreuses menaces et risques mondiaux actuels. Face à ces deux volets, opportunités et risques, l'ensemble des acteurs de la filière bovine confirme que la nécessité de cartographier au mieux les élevages, les échanges d'animaux en vif et les circuits commerciaux doit être une priorité.

UNE COMMUNICATION À DÉVELOPPER

Il faut donc sensibiliser les éleveurs calédoniens à cette généralisation sur un plan économique, mais aussi, et



La traçabilité via l'IPG permet une bonne conduite technique des élevages bovins.



surtout, sur le plan sanitaire et technique pour renforcer la rentabilité des exploitations. C'est un travail de longue haleine pour inciter et sensibiliser, et non imposer. Les acteurs de la Charte bovine se retrouvent dans une même approche : la sensibilisation et la communication auprès des producteurs est une action indispensable.

UNE VALORISATION DES DONNÉES

Ainsi, lors du dernier comité de la Charte bovine, la Davar (Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales) a confirmé sa volonté d'être le point focal de l'ensemble des données afin d'homogénéiser les messages sur la production agricole générale. Elle est donc le pilote sur l'action de communication pour ce projet d'observatoire.

Dans ce contexte, le comité a validé la généralisation de l'IPG à court terme. Un travail sera engagé sur cette thématique prioritaire dans les mois qui viennent : procédures, moyens matériels, cadre, responsabilité, etc. Affaire à suivre...



FOCUS

Le recensement des bovins

Un numéro propre est attribué par la CAP-NC pour les naissances des bovins de chaque élevage. Ces informations sont ensuite consignées dans un registre d'état civil bovin administré par le GDS-A (groupement de défense sanitaire animale) de la CAP-NC. Mis en place depuis 2008, ce système de traçabilité permet le recensement des naissances et des sorties d'animaux des exploitations : le registre de mouvement des bovins est renseigné en permanence par les déclarations des éleveurs et alimente la base de données Orani de la Chambre, chargée de gérer l'IPG. Parallèlement, d'autres données ont été informatisées, comme la classification des animaux abattus à l'Ocef (poids, conformation, type de carcasse, âge d'abattage), que tient à jour l'IVNC depuis 2012.

LA CHARTE BOVINE 2.0

Fin 2022, la Charte bovine a été signée par tous les partenaires de la filière : gouvernement, haut-commissariat, provinces, Adraf (Agence de développement rural et d'aménagement foncier), Agence rurale, CAP-NC, Upra bovine, IAC (Institut agronomique néo-calédonien), Ocef, GTVNC (groupement technique vétérinaire), IVNC, syndicat des éleveurs bovins. Au programme : transition agroécologique, adaptation aux changements techniques, sociétaux et climatiques, besoin de couvrir tous les types de marché - du détail à la transformation, tout en valorisant les savoir-faire locaux et en préservant l'environnement. La charte, dite 2.0 établit un état des lieux, définit les objectifs partagés et précise le cadre méthodologique pour porter les travaux au bénéfice de toute la filière (leviers d'action, ressources et moyens humains).

POUR EN SAVOIR PLUS

Pôle Animal de la Chambre d'agriculture et de la pêche. Tél. : **44 52 45** - poleanimal@cap-nc.nc - www.cap-nc.nc



CIPAC
Industrie



LES SUPERS OFFRES

Contactez Christophe



41 47 00

SOLIS 26CV HYDROSTATIQUE OU MÉCANIQUE

+

CHARGEUR 4 EN 1
ou CHARGEUR A PINCE
ou CHARGEUR STANDART
ou PLATEAU DE COUPE &
PNEUS INDUSTRIELS

À partir de
974 630 XPF

Offre réservée aux professionnels éligibles à la défiscalisation dans le cadre de la loi Girardin, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet ECOFIP, épcoart incluse, dossiers à clôturer avant le 20/12/2025

ECOFIP
écoart

EN BREF

Santé végétale : nouvelle réglementation à venir

La Davar travaille actuellement à la finalisation d'un arrêté du gouvernement afin d'instituer la catégorisation des organismes nuisibles aux végétaux. Jusqu'à présent, un arrêté de 2014 permettant de différencier les organismes autorisés ou interdits à l'importation légitérait sur la catégorie des bioagresseurs des cultures. Cette nouvelle réglementation définit dorénavant trois catégories :

- **Les organismes de quarantaine** : arrêté de surveillance, actions pour l'éradication, indemnisation possible ;
- **Les organismes de quarantaine prioritaires** : arrêté de surveillance, actions pour l'éradication, indemnisation possible + prévention ;
- **Les organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ)** qui sont soit soumis à des conditions d'importation, soit soumis à des mesures obligatoires de gestion en Calédonie.

Concernant cette dernière, des comités techniques seront organisés prochainement, car l'application du texte pourrait entraîner des conséquences notables, en particulier pour les producteurs de matériel végétal et les techniciens provinciaux (déclaration obligatoire, mesures de prophylaxie, surcoût, contrôle, besoin d'accompagnement). La Davar a la volonté de concerter avec les professionnels et les partenaires techniques sur ce sujet, notamment sur la composition des listes.

POUR EN SAVOIR +
gds-v@cap-nc.nc - davar.sivap@gouv.nc



Agriculteurs, si vous souhaitez produire de la squash destinée à l'exportation en 2026, n'hésitez pas à contacter la FCTE.

Renseignement : tél. 78 77 29
fctebureau@gmail.com

Retour sur la campagne analyse des sols 2025

En septembre et octobre, la CAP-NC a réalisé une nouvelle campagne pour analyser les sols calédoniens :

- 70 échantillons déjà envoyés, un dernier envoi est prévu début décembre ;
- 14 prélèvements faits par la CAP-NC ;
- 17 interprétations réalisées par les techniciens de la chambre pour accompagner les producteurs à la gestion de la fertilité du sol et à la fertilisation des cultures.

Pour rappel, les analyses de sol peuvent être effectuées toute l'année sur demande.

Pour obtenir un devis et des renseignements, contactez le dock des engrais : tél. 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc

Engrais

Anticiper les commandes

Pour garantir l'approvisionnement en engrais, sécuriser les intrants et optimiser les rendements agricoles, il est indispensable d'anticiper ses commandes. Le délai moyen entre la commande et la réception de la marchandise est d'environ six mois. C'est pourquoi il

Filière cacao

Identifier les facteurs de développement



Appuyée par l'Agence rurale, la CAP-NC poursuit les échanges concrets avec les producteurs de la côte Est pour mieux identifier les composantes techniques, humaines et économiques de l'émergence de la filière cacao. Fin octobre, elle était présente au Mwata à Pouébo, puis à Poindimié pour documenter le maillon de la chaîne de fermentation du cacao calédonien.

est fortement recommandé de demander un premier devis afin d'avoir une estimation des coûts en fonction de ses besoins. Ce devis ne constitue pas un engagement, mais permet de préparer une commande ferme et définitive, validée après signature et versement d'un acompte de 10 %.

Plus d'infos : Dock des engrais de la CAP-NC
Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc



AVOCAT : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA FILIÈRE ?

Alors qu'à l'instar de nombreux acteurs du territoire, les élus de la CAP-NC sont préoccupés par le ralentissement du dynamisme de la filière fruits, l'opportunité de rencontrer un spécialiste de l'avocat en Nouvelle-Zélande s'est présentée. De ce voyage et de la visite de deux experts sur le Caillou, de nombreux points positifs sont ressortis.

Malgré un secteur en forte demande, les tensions économiques n'encouragent pas à investir dans les arbres fruitiers. Le constat est là : bien que des aides soient disponibles, les agriculteurs sont peu nombreux à se présenter aux guichets des provinces. Les raisons : le délai avant d'avoir des revenus, les difficultés pour se fournir en matériel végétal, la commercialisation compliquée... L'invitation d'Edward Perie en Nouvelle-Zélande, artisan du programme Avopacific, pour visiter des vergers d'avocatiers tombait à pic.

IMMERSION TECHNIQUE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Fin octobre, une délégation calédonienne s'est donc rendue au pays du long nuage blanc. Visites de vergers familiaux comme d'exploitations de dizaines d'hectares, découverte de méthodes avancées comme le micro-clonage, de parcelles dédiées à la production de greffons ou une organisation collective autour d'une filière exportatrice solide. Si la situation locale n'a rien de comparable, « cette visite a apporté une belle ouverture d'esprit, mais le travail reste à faire », prévient Nicolas Hugot, chargé de mission à la CAP-NC. Ces échanges ont rappelé l'importance de la coordination entre producteurs pour assurer une qualité constante et arriver à consolider la filière.

DEUX EXPERTS INTERNATIONAUX EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Du 17 au 21 novembre, c'est au tour d'Edward Perie de venir en Calédonie, accompagné de Stuart Pascoe, pépiniériste de renommée internationale. Ces cinq journées ont été particulièrement intenses. Les deux spécialistes ont donné une formation autour de la taille des avocatiers chez des producteurs à la



Ouenghi. « *Cette formation nous incite à déconstruire notre vision car c'est une nouvelle approche des techniques de taille*, détaille Nicolas Hugot. *L'idée ici est d'augmenter la rentabilité du verger et de faciliter le travail de récolte.* » Une formation autour des techniques de greffe a également été délivrée à Pocquereux. « *Cette nouvelle manière de choisir les greffons va augmenter de façon assez importante l'opportunité de choix de greffon. C'est un point essentiel qui lève certains freins.* » Enfin, des temps d'échange avec plusieurs acteurs institutionnels, scientifiques, techniques, mais aussi et surtout des pépiniéristes et des producteurs, ont permis de « *se retrouver autour du sujet de l'avocat. Ces échanges permettent de constater que si on veut avancer, des choses concrètes peuvent être mises en place avec la profession.* » La chambre souhaite apporter sa contribution en diversifiant les services rendus par l'exploitation de Nessadiou, sur laquelle il est question de créer un verger fruitier. « *Cette parcelle pourrait ainsi répondre spécifiquement à certains besoins de la profession,* », espère Nicolas Hugot.



AVOPACIFIC : UN PROJET RÉGIONAL

Porté par le chercheur Edward Perie, Avopacific réunit les trois territoires francophones du Pacifique - la Polynésie française, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie - autour d'un même objectif : promouvoir l'avocat, renforcer la sécurité alimentaire et adapter les vergers aux risques climatiques.

NOUVEAUX ENJEUX POUR LA FILIÈRE CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX



Face à une baisse des besoins en maïs, la filière céréales et oléo-protéagineux doit se réinventer. Objectifs : diversifier les cultures tout en améliorant l'autonomie alimentaire des élevages locaux et plus largement du territoire.

Dominée par la culture du maïs grain, la filière céréales a pris son essor à la fin des années 90, dans cinq communes de la côte Ouest qui concentrent la quasi-totalité des surfaces cultivées. Elle est structurée autour de quatre coopératives céréalières auprès desquelles les exploitants vendent leurs récoltes. Les grains y sont traités et séchés, stockés puis commercialisés directement aux éleveurs ou aux provendiers pour la fabrication d'aliments destinés aux animaux d'élevage. « Jusqu'en 2020 environ, hors aléas climatiques, les 1 000 à 1 100 hectares emblavés annuellement permettaient de satisfaire les besoins en maïs provende qui étaient autour de 10 000 tonnes, indique Yannick Fulchiron, chargé de mission à l'Agence rurale. Mais à la suite du Covid, puis de mai 2024, les besoins ont chuté à 7 000 tonnes. » En cause, la baisse de la consommation des ménages qui a impacté la taille des élevages, et des ajustements des formulations des provendiers pour répondre à la demande de leurs clients.

DIVERSIFIER POUR GÉNÉRER DES REVENUS COMPLÉMENTAIRES

Ce manque à gagner met aujourd'hui en péril la rentabilité des acteurs de la filière. « Il est crucial de proposer aux producteurs d'autres débouchés, tant pour leur viabilité économique que pour la pérennité de la filière, souligne Yannick Fulchiron. Cela passe par une diversification accrue des cultures, que ce soit en céréales ou en oléagineux,

aussi bien pour l'alimentation animale qu'humaine. Ces questions sont au cœur des discussions de la commission céréales, un espace d'échange qui rassemble l'ensemble des acteurs, de la production à la transformation et l'utilisation. L'objectif ? Aligner les attentes du marché, les capacités de valorisation des produits et les réalités technico-économiques des exploitations. »

DISPOSER DE SEMENCES ET D'OUTILS ADAPTÉS

La Technopole, qui travaille sur ce sujet depuis plusieurs années, a déjà expérimenté de nombreuses cultures (soja, riz, blé, sorgho, luzerne, tournesol, etc.) afin d'identifier les mieux adaptées aux sols calédoniens et d'établir des itinéraires technico-économiques. Des essais ont été menés chez des agriculteurs, mais la plupart se sont rapidement heurtés à des freins. « Le déploiement de ces cultures à grande échelle est en effet conditionné à la disponibilité d'outils de traitement post-

récolte et de valorisation-transformation adaptés, et à l'accès aux semences », expliquent Fabien Camy de la CAP-NC et Yannick Fulchiron. Afin de contourner ces difficultés, la chambre a lancé un inventaire des semences disponibles et étudie l'opportunité de développer une autoproduction de semences. En matière d'outil de transformation, elle s'apprête également à investir dans un toaster mobile de graines de soja (lire l'encadré). « Un outil territorial dont l'acquisition vise à lancer la filière soja, à démontrer que cette production est viable et, on l'espère, à susciter l'intérêt d'autres acteurs ou investisseurs », conclut Fabien Camy.



© CAP-NC



BIENTÔT UN TOASTER

Composé d'environ 20 % d'huile et 40 % de protéines, la graine de soja doit être transformée afin de la rendre consommable. Elle peut être pressée pour en extraire l'huile ou bien toastée, puis broyée et compactée pour former des tourteaux. Attendu en début d'année 2026, le toaster mobile financé par la CAP-NC permettra notamment de transformer, en avril-mai, la récolte du soja planté dans le cadre de Resalim.



FOCUS

Le projet Resalim

Lancé fin 2024, Resalim vise plusieurs objectifs : renforcer l'indépendance alimentaire des élevages, améliorer la santé et la productivité des animaux, consolider la rentabilité des exploitations agricoles et valoriser le foncier. Parmi ses leviers d'action, le projet accompagne des éleveurs dans la diversification des productions de leurs pâturages. « Avec Resalim, il s'agit d'améliorer la résilience des exploitations et d'anticiper les périodes de pénurie, rappelle Mathieu Naturel, ingénieur agronome à la CAP-NC. Pour y parvenir, il est conseillé de diversifier les cultures sur les prairies, en alternant ou en mélangeant les légumineuses pour l'apport en protéines et les céréales pour l'énergie. » Dans ce cadre, 20 hectares de soja seront plantés en décembre chez huit exploitants. « Le choix de cet oléo-protéagineux répond à sa capacité à restituer l'azote dans le sol et à la possibilité d'utiliser d'une part la graine de soja, mais aussi, selon la fourchette climatique, le fourrage qui constitue une excellente source de protéines pour l'alimentation animale », explique Fabien Camy. En 2026, le projet ambitionne la mise en culture de 100 hectares de soja et de plusieurs parcelles de tournesol, d'orge et de blé. L'Agence rurale soutient Resalim au travers notamment du financement d'analyses qualité, essentielles pour caractériser les valeurs nutritionnelles de ces produits et ajuster les rations alimentaires des animaux.

Il est crucial de proposer aux producteurs de céréales d'autres débouchés, tant pour leur viabilité économique que pour la pérennité de la filière.



Retrouvez le matériel professionnel pour vos cultures extérieures ou sous abri.

**AGRI
IMPORT NC**



SERRES
DE MARAÎCHAGE



TUNNELS
DE STOCKAGE



BÂTIMENTS
& ÉQUIPEMENTS

Votre partenaire agricole !

ZIZA Païta 46 68 68

f Agri Import Professionnel NC

contact@agri-import.nc

www.agri-import.nc



Piloter ses équilibres nutritifs en culture hors sol

Produire en hors sol consiste à cultiver des plantes sur un support neutre et à leur fournir ce dont elles ont besoin de manière continue et régulière. Pour un bon développement des cultures dans un système hors sol, il est indispensable de réaliser un suivi au moins hebdomadaire et réguler ses apports selon l'évolution des conditions climatiques. Pour bien comprendre comment fonctionne la culture hors sol, revenons sur ses principes fondamentaux.

1 - LE SUBSTRAT

Les substrats utilisés en hors sol sont choisis pour leur neutralité, leur capacité de rétention en eau et leurs caractéristiques drainantes. Ils n'interfèrent pas, ou très peu, sur l'équilibre chimique de la solution nutritive. Dans le cas des substrats organiques et en particulier des pains de coco, la neutralité est bonne lorsqu'ils sont neufs mais en vieillissant, la bourse de coco va se dégrader et perdre ses caractéristiques drainantes et de neutralité. La durée de vie d'un pain de coco varie entre un et deux ans maximum.

2 - LE pH

Il représente le niveau d'acidité de votre eau ou de votre solution fille. L'objectif visé est d'obtenir une solution fille et une solution de drainage ayant un pH entre 5,8 et 6,5. L'acide est souvent ajusté de proche en proche pour abaisser le pH de la solution, mais dans la réalité, il sert surtout à neutraliser une partie des carbonates contenus dans votre eau d'irrigation. La quantité d'acide nécessaire devrait, en réalité, se calculer sur la base des résultats de votre analyse d'eau d'irrigation.

4 - LE TAUX DE DRAINAGE

Le taux de drainage correspond à la quantité d'eau en trop qui va s'évacuer par les fentes de drainage à chaque arrosage. Il est nécessaire, car il permet un rinçage continu du substrat pour éviter que les sels s'accumulent et que l'EC (électro-conductivité) dans le pain augmente trop. Un drainage efficace est atteint quand l'EC de drainage est égale à l'EC de la solution (+ ou - 0,2 d'EC).

3 - LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE

Elle indique la quantité d'éléments nutritifs dissous (sels minéraux) dans l'eau. Il faut donc dissocier :

- **Votre eau d'irrigation** : plus la conductivité est élevée, plus la solution est riche en sels minéraux et carbonates.
→ Risque de pouvoir tampon élevé de l'eau.
- **La solution nutritive** : conductivité de l'eau + conductivité liée aux engrains ajoutés.

CONDUCTIVITÉ DE L'EAU CLAIRE

EAU D'IRRIGATION	
Conductivité entre 0,1 et 0,4	Très bien adaptée, faibles besoins en acides
Conductivité supérieure à 0,5	Risque de présence de carbonates dans l'eau : faire une analyse d'eau
Conductivité liée aux engrais	
- Salade : 1 à 1,4	
- Fraise : 1,5 - 1,6	
- Légumes feuilles : 1,6 à 2	La conductivité devra être plus élevée en saison fraîche et plus faible en saison chaude. L'augmentation et la diminution de l'EC doit se faire progressivement.
- Légumes fruits : 1,8 à 2,5	



À savoir

20 % de drainage

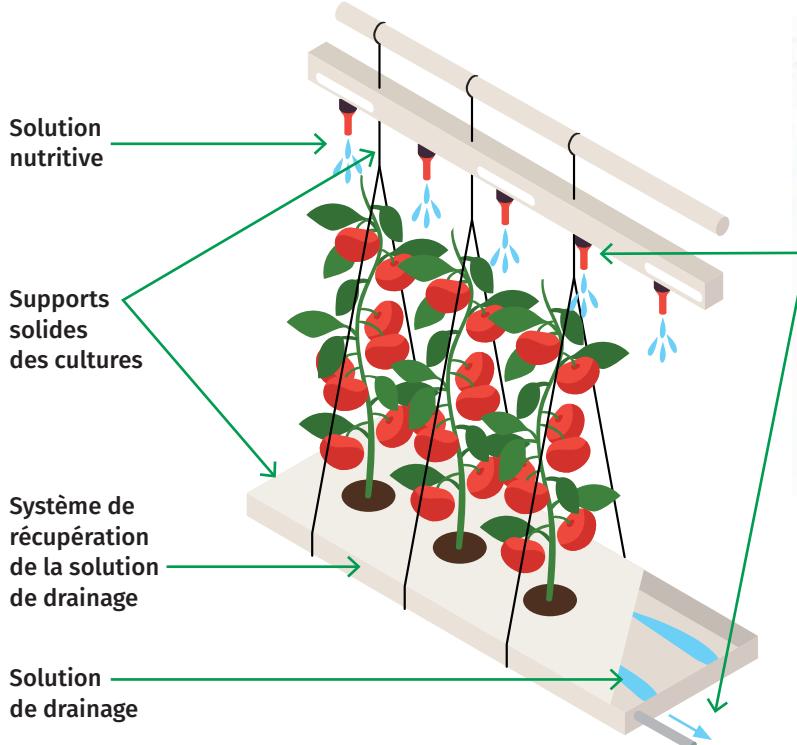
→ volume d'1 goutteur dans un seau = volume drainé de 5 goutteurs dans un pain

33 % de drainage

→ volume d'1 goutteur dans un seau = volume drainé de 3 goutteurs dans un pain



MESURES DE L'ÉLECTRO-CONDUCTIVITÉ ET DU PH SUR UN SYSTÈME DE FERTI-IRRIGATION



Préférer la mesure de l'EC et du pH à la sortie des goutteurs plutôt qu'à la sortie de la station de ferti-irrigation

- La mesure de l'EC et du pH au goutteur permet de vérifier que les pompes doseuses sont bien réglées selon l'objectif visé.
- La mesure de l'EC et du pH du pain de coco permet de les comparer à la solution fille apportée.
- La mesure du taux de drainage permet de vérifier que le drainage est efficace sans gaspiller trop d'eau.

ÉLECTRO-CONDUCTIVITÉ ET SOLUTION NUTRITIVE

EC DE TRAVAIL	si EC DRAINAGE inférieure à EC SOLUTION	si EC DRAINAGE supérieure à EC SOLUTION
Faible	Augmenter l'EC de la solution	<ul style="list-style-type: none"> → Si pains neufs, augmenter le drainage → Si pains trop vieux, prévoir le renouvellement → Sinon vérifier l'état racinaire
Normal	Augmenter l'EC de la solution	<ul style="list-style-type: none"> → Si drainage faible, augmenter le taux de drainage → Sinon diminuer l'EC de la solution → Si écart très important, rinçage à l'eau claire
pH DE LA SOLUTION NUTRITIVE	si pH DRAINAGE inférieur à 5	si pH DRAINAGE supérieur à 6,8
pH de 5,5 à 6,5	Diminuer l'injection d'acide. Rechercher les causes possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Consommation préférentielle d'ions positifs ; • Pain mal tamponné avant le démarrage de la culture ; • Forte activité microbienne & décomposition des pains ; • Biofilm dans les conduites 	À court terme, augmenter l'injection d'acide ou le drainage s'il est trop faible. Rechercher les causes possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Consommation préférentielle d'ions négatifs ; • Température élevée de la solution ; • Eau d'irrigation avec un pouvoir tampon élevé ; • Activité bactérienne dénitritifiante (certains biofilms) ; • Drainage inférieur à 20 % ; • Trop faible proportion de NH_4^+ dans la solution

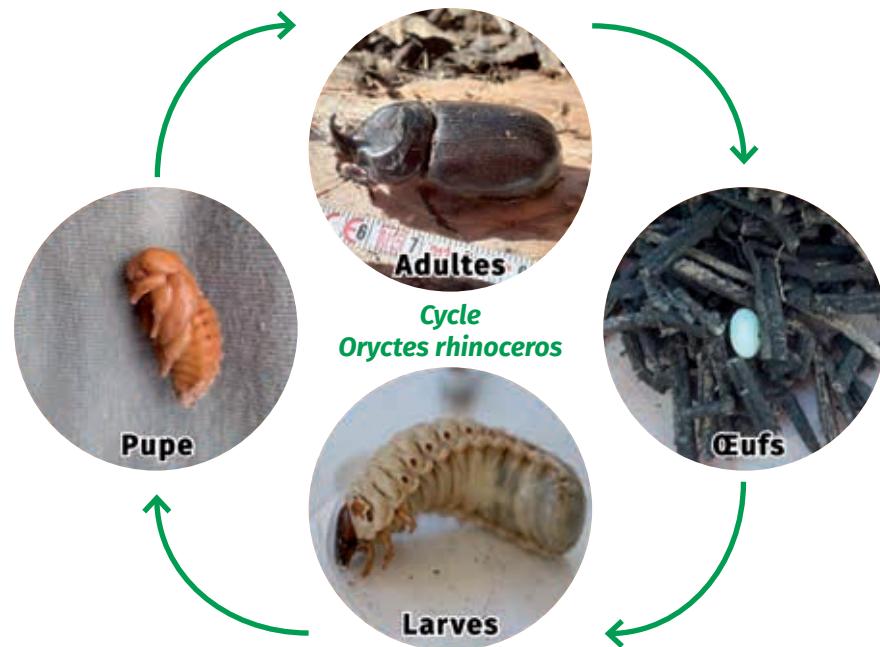


Plus d'infos : Chambre d'agriculture et de la pêche - Dock des engrais
 Tél. : **25 96 45** - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc

ENSEMBLE, AGISSEZ CONTRE LA PROPAGATION D'ORYCTES À LIFOU

Malgré le plan de surveillance et les mesures de biosécurité établis par le Sivap et ses partenaires, des spécimens d'*Oryctes rhinoceros* ont été trouvés à Lifou en octobre. Le gouvernement appelle la population à se mobiliser pour limiter la propagation de l'insecte ravageur du cocotier dans les îles.

Les actions mises en place - piégeage, prospection, destruction des sites de nidification - et la réglementation qui interdit de déplacer vers les îles palmiers, composts et autres matières organiques produits depuis les zones infestées de la Grande Terre n'ont malheureusement pas empêché Oryctes de continuer sa progression. Après Canala, c'est au tour de Lifou d'être touchée : trois spécimens ont été découverts dans les zones de Mou et Wé en octobre dernier.



SE MOBILISER CONTRE LE RAVAGEUR

Pour renforcer la lutte contre Oryctes à Lifou, le gouvernement a voté un arrêté de mesures obligatoires :

- ➔ **Pour les tribus de Mou, Xodre, Luecila, Hnapalu, Qanono et Hnaase :**
déclarer immédiatement toute suspicion au Sivap, ne sortir aucun produit à risque (plantes, fumier, compost, paille, bourre de coco, etc.), ne pas stocker de déchets verts ;
- ➔ **Pour toute l'île :**
interdiction de sortir des produits à risque vers les autres îles et la Grande Terre.

Les préconisations à respecter pour les habitants sont les suivantes :

- Surveiller au moins une fois par mois cocotiers et palmiers ;
- Retourner régulièrement le compost ;
- Détruire sur place les déchets verts par brûlage ou enfouissement ;
- Détruire les troncs de cocotier ou d'arbre mort sur pied ou tombés ;
- Déclarer au Sivap toute suspicion : larve, insecte, symptôme sur plant.



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR ORYCTES

Réel danger pour la biodiversité locale, le scarabée rhinocéros s'attaque aux palmiers, et plus particulièrement aux cocotiers. Il pond ses œufs dans du matériel végétal en décomposition et ses principaux habitats larvaires sont le fumier, les souches d'arbre, la sciure de bois et le compost. Les dégâts observés sur les plantes hôtes sont généralement causés par les adultes ou jeunes adultes. Ils peuvent apparaître sous la forme de coupe en forme de « V » sur les frondes et sont toujours associés à des trous de forage dans les troncs et les branches.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez la dernière édition du livret technique sur le scarabée rhinocéros, réalisé par le GDS-V de la CAP-NC avec le Sivap et l'association Arbofruits : **il est téléchargeable sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"**

Groupement de défense du sanitaire végétal de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc

Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire
section protection des végétaux
Tél. : 24 37 45 / 73 32 66
davar.sivap-pv@gouv.nc



DE LA RÉCOLTE À LA CONSOMMATION, LA FILIÈRE ANANAS PASSE À LA LOUPE SES PRATIQUES

Tous les acteurs de la filière ananas se mobilisent pour assurer au mieux la qualité du fruit, du champ à la table du consommateur, notamment en enquêtant sur le phénomène des taches noires.



Au mois d'août, des consommateurs ont eu la désagréable surprise de découvrir des taches noires dans leur ananas. L'information a aussitôt été relayée par l'association UFC-Que Choisir. Et les professionnels - producteurs, grossistes, distributeurs - se sont emparés de la question dès qu'ils ont été alertés. « Le communiqué de presse d'UFC-Que Choisir est sorti un vendredi. Le mercredi suivant, nous étions en réunion pour définir les premières recommandations d'urgence à prendre », se souvient Chloé Fillinger, directrice de l'Interprofession fruits et légumes (Ifel-NC). Si la maladie de la tache noire a été exceptionnellement intense cette année, d'autres problématiques ont également été relevées lors de cette réunion. Ainsi, la météo - avec de fortes différences de température dans un court laps de temps - a pu être à l'origine du développement de ce champignon ou d'autres brunissements internes. Différents facteurs au champ, après la cueillette, lors du transport ou du stockage, peuvent aussi être responsables de problématiques qualitatives de l'ananas. Des chocs ou un entassement excessif peuvent provoquer des pourritures. Le stockage en chambre froide ou, du côté du consommateur, dans son réfrigérateur, peut altérer la qualité du fruit. Enfin, si le consommateur tarde à manger son ananas, celui-ci risque de s'abîmer. Constatant que des points pouvaient être améliorés à tous les maillons de la chaîne, de la production à la consommation, les différents acteurs ont pris des dispositions et formulé des recommandations.

DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

« Les ananas de contre-saison, donc ceux de saison fraîche, sont plus susceptibles d'attraper la maladie de la tache noire. Les accidents climatiques jouent également un rôle dans l'apparition des maladies de conservation. Cette année, la saison a été particulièrement étrange, avec d'importantes variations de température », explique Didier Pastou, chargé de mission au Groupement de défense sanitaire végétal de la CAP-NC. Le GDS-V va donc lancer une étude épidémiologique sur une année, avec un relevé par trimestre. « Cela se fera à la récolte, avec des échantillonnages d'ananas selon trois modalités : au moment de la récolte, après stockage à air ambiant et après stockage en chambre froide », précise Sophie Tron, responsable du pôle Végétal de la chambre. « Nous effectuerons des dissections pour observer l'intérieur de

Les acteurs de la filière ananas se mobilisent pour améliorer les pratiques et garantir la qualité de la production.

l'ananas, car la plupart des maladies de conservation ne se voient pas à l'extérieur », complète Didier Pastou. Ce travail doit permettre d'établir un état des lieux sanitaire pour aider à l'optimisation des pratiques. Du côté de l'Ifel, « nous allons travailler sur les bonnes pratiques postrécolte : conditionnement, températures de conservation... Nous voulons quantifier et qualifier les symptômes internes et externes, et les documenter » détaille Chloé Fillinger. Les résultats de l'étude permettront « d'établir des référentiels qualité à destination des acheteurs professionnels pour bien prendre en charge les fruits : conditions de transport, stockage, mise en rayon ». Tous sont au chevet de l'ananas, pour un fruit sain le plus rapidement possible.

En attendant les résultats des travaux menés par la CAP-NC et l'Ifel-NC, des recommandations simples sont déjà disponibles pour tous les acteurs de la filière ananas : producteurs, grossistes, distributeurs et consommateurs. Elles sont détaillées dans le tableau, en pages 30-31.

L'ananas : les principaux leviers pour une production de qualité

Cette fiche, réalisée en partenariat par les équipes du GDS-V de la CAP-NC et l'Ifel-NC, présente les différents problématiques de qualité de l'ananas initiées soit au champ, soit en postrécolte, et les préconisations pour des fruits de qualité dans nos assiettes.

► PROBLÉMATIQUES INITIÉES AU CHAMP



MALADIE DES TACHES NOIRES

Description

Altération interne causée par un **complexe de champignons** naturellement présents dans les cavités florales de l'ananas et pendant son grossissement. **Généralement pas visibles de l'extérieur**, les contrôles visuels sont insuffisants : les fruits semblent sains mais présentent des nécroses internes parfois étendues après quelques jours. Un lien peut être fait avec le symptôme des "yeux verts" qui affecte plutôt la variété Queen, mais pas toujours.

Gestion & bonnes pratiques

Le phénomène peut être accentué par les chocs de température et favorisé par une météo humide et fraîche, des blessures sur le fruit, d'autres bioagresseurs ou un stress.

BRUNISSEMENT INTERNE INITIÉ AU CHAMP

Description

Altération brunâtre de la chair, débutant généralement autour du cœur de l'ananas, due à une saison spécifique (alternance température froide puis chaude, excès d'azote, baisse d'acidité du fruit).

Gestion & bonnes pratiques

- Ajustement de la fertilisation (potasse) pour augmenter l'acidité du fruit au moment de l'induction florale
- Irrigation régulière (éviter les stress hydriques)



POURRISSEMENT DU CŒUR DU FRUIT (pourriture molle)

Description

Maladie parasitaire (*Ceratocystis paradoxa* ou *Thielaviopsis paradoxa*) : pourritures du fruit ou à sa base. Un fort taux d'humidité et le vent peuvent engendrer la production de conidies (spores) qui seront disséminées par le vent. Rare en Calédonie.

Gestion & bonnes pratiques

- Limiter les blessures de la plante
- Surveiller l'état des fruits endommagés (légèrement brûlés par le soleil, éraflés, etc.)



CREVASSES VERS LE PÉDONCULE

Défaut nutritionnel, stress hydrique



PLUMET MULTI-COURONNE

Plusieurs causes possibles : génétique, conduite culturale, induction florale...



DÉFAUT DE FORME (BOUTEILLE)

Principalement lié à la conduite culturale (fertilisation, âge des plants), induction florale



COUP DE SOLEIL

En fonction de l'exposition au soleil



COCHENILLES



👉 Évolutif rapide 🌾 Peu évolutif 🌱 Non évolutif

LA CUEILLETTE

Stades de maturité à connaître pour déterminer le point de coupe

Description

- Le point de maturité est déterminant pour sa conservation et sa qualité gustative.
- Non climactérique, l'ananas ne murira pas après récolte.
- Un fruit cueilli à maturité totale (jaune, voire jaune-orangé) présentera un temps de conservation et une tolérance au transport et à la manutention bien plus faible (variabilité constatée selon la variété).

Bonnes pratiques

Coloration recommandée à la cueillette : les ananas sont récoltés tournants partiellement jaunes, idéalement de 25 % à 50 %.



Récolte sans traumatisme

Description

Les lésions et chocs accélèrent le dessèchement et les potentielles attaques microbiennes.

Bonnes pratiques

- Couper proprement le pédoncule avec un outil tranchant
- Éviter les chocs, blessures et égratignures

LA MANUTENTION

	DESCRIPTION	BONNES PRATIQUES
EMPILEMENT	<p>Le conditionnement en grosse quantité représente un risque important d'écrasement et de blessure. Il peut en résulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> Altération accélérée du produit Apparition de taches brunes internes, de zones molles (dégradation de la texture de la chair) Stress interne dégradant sa qualité gustative (fermentation) Microlésions favorisant la contamination par des pathogènes 	<p>Conditionnement optimal : un à deux rangs de produits maximum en empilement croisé. Possible en cageot mais éviter de surcharger. Risque fort d'écrasement et de dégradation rapide des ananas si conditionnement et transport en caisse (500 kg). Cette pratique nuit aussi à l'homogénéité du lot.</p>
CHOCS	<ul style="list-style-type: none"> Impacts directs : chutes, secousses, lancers, dépôts brusques sur le sol, etc. Pression : fruits empilés, surcharges des caisses Frottements répétés : vibrations pendant transport ou conditionnement sans calage 	<p>Manipuler avec précaution, car l'ananas est un produit sensible aux chocs.</p>
TRI	<p>Un tri rigoureux des produits visiblement altérés est essentiel : les fruits endommagés favorisent la propagation des pathogènes (vieillissement et altération du lot entier par contact)</p>	<p>Éliminer tous les fruits endommagés, trop mûrs, avec des défauts.</p>

LES TEMPÉRATURES



La température idéale de conservation du fruit entier est située entre 7,5 °C et 12 °C.

L'ananas craint fortement les chocs thermiques ou les températures trop basses (brunissement interne, translucidité...). Si le maintien de la température optimale n'est pas possible sur la chaîne logistique, le conserver à température ambiante dans un endroit frais et aéré et limiter au maximum le délai entre la récolte et la consommation.

LA GESTION DU TIMING

Le délai d'acheminement entre la récolte et la consommation est déterminant. Passé un certain stade, l'ananas présentera un plumet flétri, un pédoncule et des yeux desséchés, une coloration excessive (orangée). Si le fruit est trop mûr, il perdra sa fermeté et sa qualité gustative, avec un risque de translucidité interne et de fermentation.

Entre la cueillette et la consommation, la durée optimale de conservation des fruits selon leur maturité est la suivante :

- Maturité complète : 4 jours, maxi 5 à 6
- À maturité tournante et température ambiante ventilée : 5 à 7 jours, maxi 10
- À maturité tournante, dans les conditions optimales de température et maintien de la chaîne du froid : 10 à 14 jours, maxi 15

Il faut aussi pratiquer une bonne rotation des fruits au stockage et surveiller les signes de vieillissement, notamment en cas de présence de crevasses ou de coup de soleil.

CONSOMMATEURS : LES BONNES PRATIQUES

Savoir choisir et conserver un ananas permet de limiter les mauvaises surprises.

Nos conseils :

- Choisir un ananas ferme avec une couronne (plumet) verte et fraîche ;
- Éviter un plumet, des yeux, un pédoncule desséchés, une base molle, une coloration orange intense, une odeur de fermentation ;
- Ne pas conserver l'ananas entier au frigo, uniquement s'il est entamé ;
- Consommer le fruit rapidement.

Il est à noter que l'ananas peut être consommé dès le stade tournant et ne mûrit pas après récolte. De même, tirer une des feuilles de la couronne ne permet pas de savoir si un ananas est mûr ou pas.

EN
BREF

Transformation agroalimentaire

Coop Pêche - atelier 4 : une nouvelle étape



Le 23 septembre dernier, une vingtaine de participants - pêcheurs, transformateurs, organisations professionnelles, ainsi que des représentants du gouvernement, de la province Sud et de l'Agence rurale - se sont réunis à La Foa, accueillis par la SAS La Pénéide à Ouano, pour poursuivre la construction de la future coopérative de pêche. Cet atelier a permis de préciser les activités et services de la coopérative centrale et de ses deux antennes, ainsi que le fonctionnement entre pêcheurs, transformateurs et la structure. Les échanges ont porté sur l'organisation logistique, la qualité et la traçabilité des procédés et des produits, les modalités de paiement et le rôle des transformateurs locaux. Depuis le lancement du projet, les quatre ateliers ont rassemblé près de 80 pêcheurs, les cinq organisations professionnelles de la pêche et l'ensemble des institutions concernées.

Itechmer Lorient
a fêté ses 30 ans



DU 15 AU 17 OCTOBRE, DEUX ÉLUS DU SECTEUR DE LA PÊCHE Benoît Beliaeff et Abel Cica, accompagnés du représentant du pôle Pêche de la CAP-NC Denis Labiau, se sont rendus à Lorient à l'occasion des 30 ans du salon Itechmer, événement de référence pour les professionnels de la filière halieutique. Ce déplacement, inscrit dans le cadre de l'Année de la Mer, a permis d'échanger sur les grands enjeux du secteur de la pêche : transition énergétique, attractivité des métiers, pêche durable, valorisation des produits et souveraineté alimentaire.

La mission a également été l'occasion de présenter les spécificités de la pêche côtière et hauturière en Nouvelle-Calédonie et de mettre en avant le savoir-faire des pêcheurs calédoniens. Des visites techniques (coopérative maritime, centre de formation, criée) ont complété le programme, favorisant des échanges sur l'accompagnement de la filière et les coopérations possibles.

Le projet de coopérative de pêche sur le territoire a été au cœur des échanges pour notamment envisager une assistance technique dédiée.

Agir en faveur de la
professionnalisation
du secteur de la pêche



Dans le cadre de la mission Un permis pour tous soutenue par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la Direction des affaires maritimes (DAM-NC), la Chambre d'agriculture et de la pêche et les fédérations de pêcheurs renforcent leurs actions pour accompagner les pêcheurs dans l'obtention de leur permis de navigation, notamment le permis de 5^e catégorie et la régularisation des 3L1. Ce dispositif est déployé sur l'ensemble du territoire à travers des actions de terrain, des campagnes d'information et des temps de sensibilisation lors d'événements publics, dont CAP sur la pêche qui a eu le 22 novembre dernier. Pour rappel, le permis de navigation, obligatoire pour l'usage professionnel d'un navire de pêche côtière, constitue un véritable levier de professionnalisation des pêcheurs. Il conditionne aussi l'accès au statut de patron pêcheur, désormais indispensable pour bénéficier de l'exonération de TGC, dans le cadre de la réforme fiscale 2025. Une première matinée d'information et de sensibilisation à la sécurité en mer s'est tenue à Thio le 6 novembre. Une semaine dédiée aux mêmes sujets est également programmée début décembre en province Nord.

La Sopac poursuit sa politique de diversification de la production de son usine à Koné.

Après les squashs, c'est au tour des crabes de palétuvier d'être surgelés.

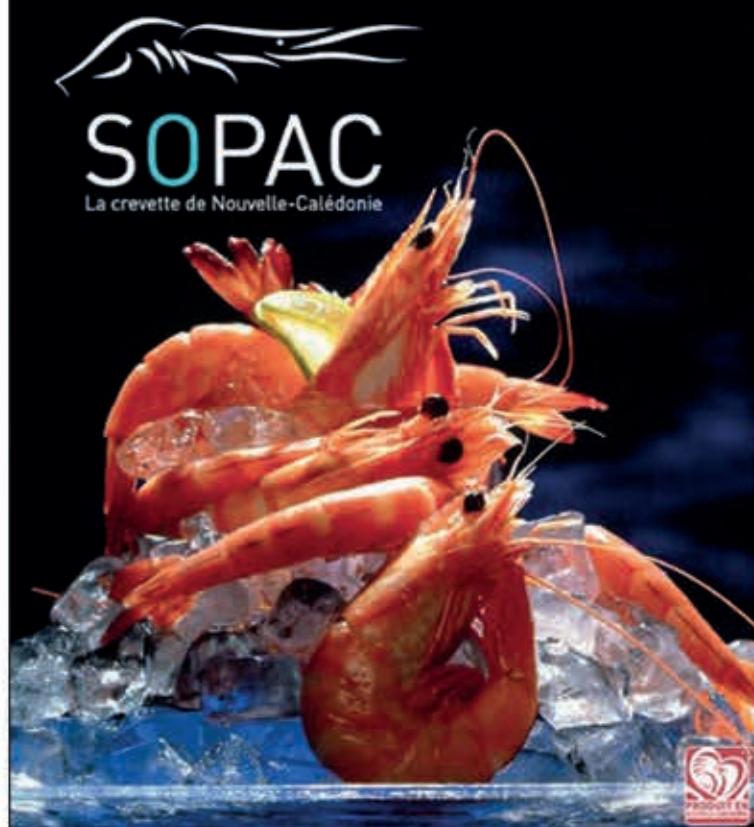
Un grand potentiel à l'export existe pour ce produit (Japon, Australie, Europe...) avec une demande forte. La contrainte sera, une fois encore, sur la production et plus particulièrement sur le volume de pêche possible vis-à-vis de la ressource. La Sopac souhaite apporter aux pêcheurs Calédoniens cette opportunité de revenus supplémentaires en concertation avec les provinces sur un volume de pêche raisonnable par rapport à la ressource naturelle. Un suivi rigoureux de l'évolution de la ressource naturelle sera nécessaire afin de s'assurer que celle-ci ne soit pas sous tension de prélèvements excessifs. La Sopac n'achètera que les volumes accordés par les provinces Nord et Sud. Pour le moment, la province Sud s'est prononcée sur un volume relativement faible. La province Nord ne s'est pas encore prononcée. Le volume idéal serait entre 50 et 100T par an. Le prélèvement actuel est de l'ordre de 300T/an si l'on tient compte de la pêche commerciale et familiale. Cette nouvelle activité créerait aussi du travail supplémentaire à l'usine Sopac basée à Koné.

Nos premiers tests de surgélation sont très prometteurs avec un niveau de qualité organoleptique excellent. Les tests de dégustation à l'aveugle donnent de très bons résultats sur les crabes surgelés.

Reste quelques problèmes techniques mineurs à régler d'ici août 2026 (date prévue de la 1^{re} production), si la Sopac obtient l'accord des deux provinces sur un volume suffisant de pêche, pour que la production soit viable et l'exportation possible.



Cristal Blue fait sa mue avec des nouveaux emballages et une nouvelle offre de crevettes cuites.



www.sopac.nc SOPAC NC



Depuis l'intégration des pêcheurs professionnels au sein de la CAP-NC, la mise en place de formations spécifiques à leur activité s'est progressivement organisée.

FORMER LES PÊCHEURS DE DEMAIN : UN NOUVEAU CAP POUR LA CAP-NC

Cette année, le service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie a mis en œuvre ses premières formations dédiées au secteur de la pêche.

Depuis l'intégration courant 2021 des pêcheurs professionnels au sein de la chambre consulaire, la mise en place de formations spécifiques à leur activité s'est progressivement organisée. La première, ramassage de filets, s'est déroulée à Canala et Pouébo en juillet dernier. A suivi la formation traitement et conditionnement des poissons, en octobre, laquelle a réuni cinq stagiaires. Respect de l'hygiène, techniques d'éviscération, importance de la traçabilité... Autant de thématiques abordées durant trois jours. Les participants ont découvert, au marché de Port-Moselle, les gestes précis du traitement du poisson, de l'arrivée des glacières à la mise en rayon. Les démonstrations ont été assurées par Tiphaine Dubois et Marc Poncelet, de la société Marc O'Fish. Un second atelier pratique a complété ce module avec la visite de l'entreprise Pescana, où Mario Lopez, son gérant et élu de la CAP-NC, a insisté sur la traçabilité des produits.

EN MER OU SUR TERRE AVEC DES PROS

La troisième formation a réuni sept stagiaires du 4 au 7 novembre. Intitulée techniques de pêche en eau profonde et utilisation des équipements électroniques de navigation, elle alternait modules théoriques au centre de Numbo

à Nouméa et exercices à bord du navire Pêcheries du Sud d'Antoine Bastogi. Les aspirants pêcheurs ont découvert les équipements, les techniques de la pêche à la palangre, les instruments de navigation et le matériel de la marque Kristal Fishing. Ils ont ensuite embarqué pour une journée en mer afin d'appliquer leurs récentes connaissances. Pendant qu'un groupe découvrait la pêche hauturière, un autre participait à un jeu de rôle animé par Valérie Hanne, responsable du service Formation de la CAP-NC. Denis Labiau et Cécilia Ghesquière, du pôle Pêche, ont présenté les services de la chambre : accompagnement administratif, comptable et financier. Enfin, Mr Duvivier, pêcheur expérimenté, a partagé ses anecdotes, rappelant que ce métier est exigeant et parfois risqué, tout en prodiguant de précieux conseils de sécurité.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les formations, encadrées par Laurent Braud, ont bénéficié d'une forte mobilisation. « Sans l'implication de tous ces acteurs, ces formations n'auraient pas pu se tenir », insiste Valérie Hanne. La logistique du service Formation - transport, appui administratif, organisation matérielle, petit-déjeuner - a largement contribué à leur réussite. Ces deux modules répondaient à un appel d'offres de la province Sud, visant à soutenir la reconversion de personnes ayant perdu leur emploi à la suite des violences de mai 2024.

+ d'infos

Service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 / 23 62 52
formation@cap-nc.nc - cap-nc.nc

Les formations pêche disponibles dans le catalogue du service Formation de la CAP-NC

- Traitement et conditionnement des poissons
- Techniques de pêche en eau profonde et utilisation des équipements électroniques
- Ramassage de filet
- Gestion administrative et comptable de projets économiques de pêche
- Entretien hors-bord



CAP sur la pêche !

Le 22 novembre, le quai des Pêcheries à Nouville a accueilli la 3^e édition de CAP sur la pêche, labellisée cette année **La Mer en commun** et organisée par la CAP-NC et ses partenaires. L'événement, qui promeut les produits de la mer frais et transformés, a attiré plus de 1 000 visiteurs, venus rencontrer les pêcheurs professionnels, acheter leurs produits et découvrir la filière pêche. Parmi les animations, démonstration de filetage de thon, visites de palangrier, cooking show avec dégustation, le label Pêche responsable, la sécurité en mer, les formations aux métiers de la pêche, la réglementation, la valorisation des peaux de poisson en cuir...



Le président de la CAP-NC Jean-Christophe Niautou et les partenaires institutionnels de l'événement - gouvernement, province Sud, ville de Nouméa, organisations professionnelles de la pêche, ont inauguré ensemble CAP sur la pêche.



Si de nombreux stands proposaient des produits de la mer - poissons entiers, filets, divers crustacées et produits transformés, le crabe de palétuvier a été mis à l'honneur cette année pour le plus grand plaisir des consommateurs.

Cette année, un cooking show animé par le chef Bruno Barbié et les étudiants du lycée Escoffier a mis en avant la qualité et la fraîcheur des produits de la mer. Le public a pu déguster sur place diverses préparations culinaires.



Une démonstration de filetage vertical d'un thon jaune, technique d'inspiration japonaise permettant de lever le poisson en suivant l'axe de la colonne, a été assurée par un fileteur de Pescana et a été très appréciée du public.



Des visites de palangrier étaient proposées au grand public, l'occasion de découvrir la pêche à la palangre, une technique durable et labellisée Pêche responsable. Visiteurs et professionnels ont pu échanger autour de ces pratiques respectueuses des habitats marins qui contribuent à une meilleure gestion de nos ressources marines.

La CAP-NC remercie l'ensemble des pêcheurs, restaurateurs, partenaires et équipes mobilisés pour cette nouvelle édition.

EN BREF

Matinées de l'énergie : première !

Le 31 octobre, plus d'une vingtaine de personnes se sont réunies à Ouaménié sur l'exploitation de David Perrard, élu à la CAP-NC, pour échanger sur le mix énergétique. Cet événement, organisé par le cluster Synergie et la CAP-NC et soutenu par l'Agence calédonienne de l'énergie et l'Ademe, a permis d'explorer des solutions concrètes pour un mix plus résilient, moins dépendant des énergies fossiles, et économiquement viable. Plusieurs thématiques ont été abordées : besoin énergétique, dimensionnement, irrigation optimisée, grille tarifaire, approche filières, soutien à la profession avec des propositions adaptées aux réalités du terrain...

Pour connaître les prochaines dates des matinées de l'énergie, abonnez-vous à [Facebook](#) Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie



© CAP-NC

Matières organiques

Valorisation des effluents d'élevage

Les essais de démonstration se poursuivent dans le cadre de PRIM'Air. En septembre, un suivi d'épandage de lisier de porc a été réalisé sur une parcelle de fauche, avec une comparaison à la fertilisation minérale à base d'urée : 36 t/ha de lisier sont testées en parallèle de 100 kg/ha d'urée. Les observations en cours portent sur la culture (rendement, qualité), le sol (test du slip et test bêche) et l'environnement (pertes par volatilisation du NH₃), afin d'évaluer les performances techniques, économiques et environnementales de ces pratiques. Ces essais s'inscrivent dans la dynamique de PRIM'Air, qui vise à promouvoir la fertilisation organique et à accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus durables et adaptées aux conditions locales.

Renseignements

CAP-NC : tél. : 24 31 60

devdurable@cap-nc.nc

Valorga : tél. : 97 18 30

aurelie.dubuc@valorga.nc

Les Rencontres de qualité dédiée à la viande bio



© CAP-NC



L'éleveur Patrick Garrier a accueilli la 3^e édition des Rencontres avec, pour objectif, de mettre en lumière et relancer le marché de la viande locale labellisée Bio Pasifika. Plusieurs acteurs de la filière sont déjà engagés dans la démarche, à l'image de sept éleveurs de bovins ou encore de l'Ocef dont les processus d'abattage sont d'ores et déjà certifiés. Cette matinée a permis aux éleveurs intéressés d'exprimer leurs besoins et leurs prérequis. À l'issue des rencontres, un atelier de découpe et plusieurs boucheries souhaitent démarrer un processus de labellisation, tandis que des distributeurs se disent prêts à mener des tests de commercialisation.

Plus d'infos

Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine de la CAP-NC - Tél. : 24 31 60 / 78 95 04
[siquo@cap-nc.nc](mailto:siqo@cap-nc.nc) - signesdequalite.nc

Gestion des déchets

Les bons gestes pour une collecte réussie

Que ce soit pour un dépôt en point de collecte ou lors d'un enlèvement à domicile, adoptez les bons gestes :

- Ne traînez pas vos sacs au sol : ils risquent de se déchirer ;
- Fermez bien vos sacs avec une ficelle (évitez le ruban adhésif) ;
- Ne les remplissez pas trop pour qu'ils puissent se fermer correctement.

Renseignements

Association Coléo - Tél. : 78 81 28

association.coleo@gmail.com

[Facebook](#) Coléo NC



coleo
Collecte, valorisation et traitement des déchets agroalimentaires

Animations à venir : restez connectés !



D'ici la fin de l'année, plusieurs animations techniques sont prévues pour valoriser les matières organiques locales et partager les bonnes pratiques. Au programme :

- Matinée technique sur l'utilisation du broyat de déchets verts comme amendement en agriculture, en partenariat avec REPAIR, la CAP-NC, Bio Calédonia et le SIVM Sud.
- Deux ateliers PRIM'Air : mutualisation des équipements - transport, stockage et épandage des matières organiques et transformation des produits - adapter le format des fertilisants organiques pour une logistique simplifiée.

Les dates et modalités seront communiquées sur les réseaux sociaux et les sites de Valorga et de ses partenaires.

Valorga : Tél. : 97 18 30 - valorga@valorga.nc - valorga.nc

PROTÉGEONS NOS ABEILLES, DÉCLARONS NOS RUCHES.



Chaque ruche
compte :
déclarez-là !



Aidez-nous à préserver la bonne santé des abeilles et à agir rapidement en cas d'introduction de maladies pouvant détruire la filière apicole locale.

La déclaration annuelle est désormais obligatoire* pour toute personne détenant au moins une ruche.

DATE LIMITÉE POUR VOUS METTRE EN CONFORMITÉ : 5 MARS 2026



* Arrêté n°2025-1523/GNC du 3 septembre 2025 - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Mangeons local !



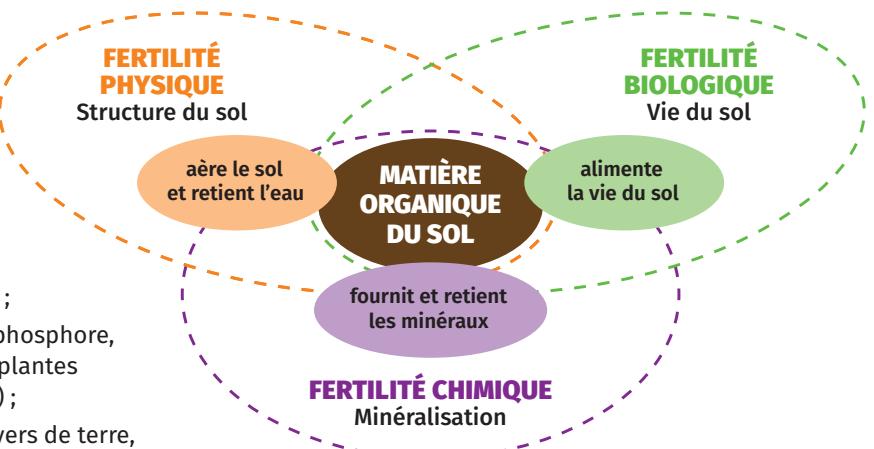
PRENDRE SOIN DE SES SOLS, LA CLÉ D'UNE PRODUCTION DURABLE

Le sol, c'est le capital à préserver de l'agriculteur. Davantage qu'un simple support pour les cultures, c'est un écosystème vivant qui assure de multiples fonctions essentielles. Il stocke du carbone, filtre l'eau, abrite la biodiversité, nourrit les plantes et assure un revenu à l'agriculteur. Le projet PRIM'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) s'intéresse de près à cette part invisible du capital : la santé des sols.

LES TROIS PILIERS DE LA FERTILITÉ

La fertilité d'un sol repose sur trois compartiments complémentaires :

- **physique** : structure, porosité, texture, etc. qui déterminent la circulation de l'air, de l'eau, des racines et des organismes vivants dans le sol ;
- **chimique** : richesse en éléments nutritifs (azote, phosphore, potassium, oligo-éléments) disponibles pour les plantes et en éléments structurants (calcium notamment) ;
- **biologique** : diversité et activité de la vie du sol (vers de terre, champignons, bactéries) qui décomposent la matière organique et créent la porosité.



OBSERVER SON SOL POUR MIEUX LE COMPRENDRE

Pour préserver ou restaurer la fertilité, il faut d'abord bien connaître son sol et suivre son évolution. Plusieurs indicateurs simples permettent d'observer ce qui se passe sous nos pieds.

1 **Le test bêche**, un outil d'observation rapide et concret. En prélevant une portion de sol, on observe la couleur, la forme des mottes de terre, la présence de racines et d'organismes vivants (vers, galeries, etc.). C'est un moyen simple de visualiser l'impact de ses pratiques.

Des vidéos de démonstration réalisées dans le cadre du projet PROTEGE sont disponibles sur YouTube :

- Le test bêche : à quoi ça sert ? Comment faire ? Episode 3, partie 1
- Le test bêche : comment l'interpréter ? Episode 3, partie 2



2 **Le test du slip**, un indicateur simple de la fertilité biologique du sol. Enterrez un slip en coton dans une parcelle pendant deux mois. Plus le tissu est dégradé, plus la vie biologique du sol est active. Ce test, suivi dans le cadre de PRIM'Air, illustre bien qu'un sol vivant est un sol fertile : la matière organique y est transformée, l'air et l'eau y circulent mieux, et les cultures sont dans de bonnes conditions pour s'y développer.



3 **L'analyse de sol** renseigne sur ses caractéristiques physico-chimiques à un instant T. Certaines propriétés, comme la texture, changent peu, mais les teneurs en nutriments ou le pH évoluent selon les pratiques. Une analyse tous les 3 à 5 ans permet de vérifier si le sol garde son équilibre. La CAP-NC organise régulièrement des campagnes d'analyse et peut accompagner l'interprétation des résultats.

LES SOLS SONT VIVANTS : LA PLACE CENTRALE DE LA MATIÈRE ORGANIQUE (MO)

La MO agit sur toutes les composantes de la fertilité :

- **physique** : elle structure les agrégats, améliore l'infiltration et limite l'érosion ;
- **chimique** : elle apporte des nutriments et favorise leur stockage dans le complexe argilo-humique ;
- **biologique** : elle sert d'habitat et d'énergie à la vie du sol.

ENTREtenir LA FERTILITÉ : DES PRATIQUES SIMPLES ET DURABLES

Prendre soin de son sol, c'est investir dans la durabilité de son système de production. Les bonnes pratiques sont connues :

- Limiter le travail du sol intensif (tenir compte des conditions météo, limiter la remontée des couches profondes, diminuer les passages d'outils, etc.) ;
- Garder son sol couvert (couvert vivant ou paillage) ;
- Diversifier la nature des apports de MO, locale c'est encore mieux !

Ces points, ainsi que les méthodes d'observation présentées ici, sont abordés en détail lors des journées techniques PRIM'Air, qui se poursuivront en 2026.



éco**phyto**
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Financé dans le cadre
de la stratégie **éco****phyto**

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

POUR + D'INFOS
Groupement de défense
du sanitaire végétal de la CAP-NC
Tél. 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc



AgriQAir
Agir ensemble
en agriculture pour la qualité de l'air et le climat

Le projet PRIM'Air, coanimé par la CAP-NC et Valorga, avec l'appui de la Technopole et de Metys, vise à promouvoir les bonnes pratiques de fertilisation organique et la santé des sols pour une agriculture plus durable en Nouvelle-Calédonie.



PARSANOVA, NOUVEAU PROJET POUR UNE GESTION DURABLE DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES



La CAP-NC est lauréate de l'appel à projets Parsada qui vise à déployer des solutions alternatives et innovantes face à la disparition de certaines substances actives en Union européenne. Le projet calédonien Parsanova permettra de consacrer des moyens dédiés à la gestion sanitaire durable des filières patate douce et squash.

Proposer des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement et construire de nouveaux itinéraires techniques (ITK) afin de diminuer l'utilisation des pesticides, contenant des substances actives qui seront bientôt interdites en Europe, est au cœur du projet porté par le GDS-V de la CAP-NC. Il s'agira de développer des moyens adaptés aux besoins des agriculteurs calédoniens pour résoudre le problème de la gestion du charançon sur la patate douce et réduire le recours aux PPUsA d'origine chimique (désherbants, insecticides...) pour la squash. Soutenu et financé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Parsanova est un projet partenarial qui travaillera sur quatre axes : tests et actions de recherche appliquée, démonstration et vulgarisation. Les partenaires du GDS-V sont l'Université de Nouvelle-Calédonie, le lycée agricole Michel-Rocard, la FCTE, Aurapacifica et les membres de son comité de pilotage. Ensemble, et chacun selon leurs compétences, ils déployeront des actions concrètes, comme la production de boutures saines de patate douce issue de vitroculture, la détection, l'identification et des tests d'entomopathogènes, des nouvelles pratiques culturales... Ce nouveau projet répond parfaitement à la stratégie « *Mangeons local !* » de la CAP-NC pour promouvoir des pratiques agricoles durables et réduire la dépendance aux importations.

Le projet PERENNE, porté par le WWF en collaboration avec la CAP-NC et cofinancé par initiative Kiwa, a permis d'améliorer la qualité des eaux de La Néra.

LOI SUR L'EAU : LA CAP-NC PLAIDE POUR UNE APPLICATION RÉALISTE ET ADAPTÉE AU TERRAIN

La consultation publique sur la mise en œuvre de la loi sur le domaine public de l'eau (DPE) s'est clôturée fin octobre. La Chambre d'agriculture et de la pêche rappelle l'importance d'un cadre clair, cohérent et surtout adapté aux réalités du terrain afin que cette loi serve un objectif commun : une gestion durable et partagée de la ressource.

Votée cette année, la nouvelle loi sur l'eau marque une étape importante pour la Nouvelle-Calédonie. Elle fixe les grands principes de gestion de la ressource et définit les usages du domaine public de l'eau. Mais tout l'enjeu repose désormais sur l'arrêté d'application, encore en discussion. Le texte précise les procédures d'autorisation, les obligations des usagers... Pour Franck Soury-Lavergne, élu à la CAP-NC, « l'objectif est partagé : mieux gérer la ressource en eau, de manière collective. Mais la loi doit être applicable sur le terrain, réaliste ».

UNE SPÉCIFICITÉ AGRICOLE À FAIRE VALOIR

Dès le début de la concertation autour de la mise en place d'une loi sur le domaine public de l'eau, la CAP-NC a plaidé pour la reconnaissance de la spécificité comme du caractère d'utilité publique de l'eau pour l'agriculture. « Une partie considérable du DPE se situe sur du foncier agricole, dans les plaines et vallées du territoire, et la production de l'alimentation nécessite de l'eau à usage agricole, nous sommes donc doublement concernés », souligne

Franck Soury-Lavergne. La chambre a notamment alerté le gouvernement sur plusieurs points de vigilance, sous la forme de six recommandations (voir encadré). Parmi les autres items du projet, le mécanisme qui veut que le « silence vaut refus » quant aux demandes d'autorisation nécessite une attention toute particulière, comme la question des procédures s'agissant des IOTA (installations, ouvrages, travaux et activités). Selon l'impact sur l'environnement et la ressource, une demande en lien avec un dossier IOTA peut aller d'un simple document à remplir à une enquête publique et des études d'impact à renouveler.

LES CONSEILS DE L'EAU : UNE PISTE SOUTENUE, MAIS À ENCADRER

Pour autant, la CAP-NC est en phase avec plusieurs orientations du projet d'arrêté, notamment la création de conseils de l'eau à l'échelle des bassins versants. « Inciter à une gestion collective de la ressource notamment via les conseils de l'eau locaux, cela va dans le bon sens, affirme Franck Soury-Lavergne. Ce type d'organisation permettra d'im-

pliquer les concernés dans la gestion de la ressource et d'assurer une simplification administrative. Nous sommes volontaires pour tester ces conseils sur des bassins versants agricoles, pour les mettre à l'épreuve de la réalité. » Mais l'élu de la CAP-NC prévient : ces instances concernent des zones spécifiques et seront longues à mettre en place. « On n'aura pas des conseils de l'eau partout. Il faut donc penser aussi à un accompagnement au cas par cas, ce qui manque clairement dans le projet de mise en œuvre de l'arrêté actuel. »

UN ARRÊTÉ ENCORE PERFECTIBLE ET UN BESOIN DE SUIVI DANS LE TEMPS

Alors que la dernière version du texte doit être présentée en séance du gouvernement, la CAP-NC estime avoir « joué son rôle de chambre consulaire », tout en souhaitant que la dynamique de concertation se poursuive après l'adoption du texte. « Il nous a été indiqué qu'il existe une flexibilité pour modifier l'arrêté si certains points ne fonctionnent pas sur le terrain. Pour ne pas rater le coche, nous demandons la création d'un comité de suivi », explique Franck Soury-

Lavergne. Ce comité permettrait de faire remonter les difficultés liées aux procédures, aux seuils, aux délais ou encore à la cartographie du domaine public de l'eau. « Les enjeux sont trop importants pour que l'arrêté reste figé. On doit pouvoir ajuster ce qui ne fonctionne pas. »

CONSTRUIRE DURABLEMENT, MAIS ENSEMBLE

Pour la CAP-NC, la réussite de cette loi tiendra à sa capacité à être réellement applicable sur le terrain. « Étant donné que la spécificité agricole n'apparaît pas dans les textes, elle doit être une réalité sur le terrain, pour ne pas passer à côté de notre objectif partagé, qui est une meilleure gestion de la ressource et une gestion collective », insiste l'élu.

La spécificité agricole, qui n'apparaît pas dans les textes, doit être une réalité sur le terrain, pour ne pas passer à côté de notre objectif partagé, une meilleure gestion collective de la ressource.

LES SIX RECOMMANDATIONS DE LA CAP-NC

- 1 **Clarifier** la définition du domaine public de l'eau et publier une cartographie officielle ;
- 2 **Adapter** les seuils et les délais des procédures IOTA (installations, ouvrages, travaux et activités) au contexte agricole calédonien ;
- 3 **Encadrer et protéger** les exploitants via des mesures transitoires现实的；
- 4 **Accompagner** les agriculteurs dans la mise en conformité et la gestion durable de l'eau ;
- 5 **Construire** des conseils de l'eau représentatifs et dotés de moyens ;
- 6 **Assurer** un financement équitable du fonds PEP - Politique de l'eau partagée - incluant l'ensemble des grands utilisateurs.



DES NOUVEAUX PRODUCTEURS CERTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2025

Cette année, 23 producteurs et pêcheurs se sont ajoutés à la liste des certifiés. Ces nouvelles labellisations portent à plus de 200 le nombre de producteurs certifiés et viennent ainsi renforcer l'offre de produits sous signes de qualité proposés aux consommateurs.

Deux nouvelles exploitations sont certifiées Agriculture responsable, à La Foa et La Tontouta. L'appui technique aux producteurs ainsi que l'aide à la commercialisation et à la valorisation des produits labellisés sont de véritables avantages proposés par REPAIR, l'ODG (organisme de défense et de gestion) du label.

Côté agriculture biologique, 15 nouveaux agriculteurs situés à Dumbéa, La Foa, Mont-Dore, Païta, Lifou et Maré ont obtenu le label Bio Pasifika pour diverses productions : végétale, avicole, apicole, vanille, semences... Il est à noter que deux d'entre eux transforment une partie de leur production. Ces nouveaux certifiés bénéficient désormais du soutien de leur groupe local et de l'accompagnement proposé par les animateurs de l'ODG Bio Calédonia. Le label Pêche responsable côtière est également représenté par cinq pêcheurs supplémentaires de Lifou. En assurant le maintien de la qualité de leurs produits et en participant activement à la préservation des ressources marines, ils deviennent ainsi des ambassadeurs de pratiques plus responsables. La plupart commercialisent leurs produits à l'UCPM (unité de conditionnement des produits de la mer), désormais valorisés vis-à-vis des produits dit « conventionnels ».

En soutien aux ODG, le service des Signes de qualité de la CAP-NC accompagne les producteurs et les pêcheurs, de l'appui à la certification jusqu'à la commercialisation de leurs produits, et veille à ce que seuls les producteurs détenteurs l'un label qualité puissent utiliser les mentions protégées associées aux signes de qualité.

Le service des Signes de qualité de la CAP-NC accompagne producteurs et pêcheurs, de l'appui à la certification jusqu'à la commercialisation de leurs produits.

PLUS D'INFOS SUR signesdequalite.nc



LE REGISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, MISE À JOUR 2026

Chaque année, la mise à jour des données du registre de l'agriculture et de la pêche permet d'actualiser la représentation professionnelle du monde agricole et de la pêche pour une meilleure connaissance de ces secteurs. C'est pourquoi la réaliser au plus tôt avec des données sincères et fidèles est essentielle.

Dès la mi-décembre, la CAP-NC lancera la mise à jour 2026 du RAP. Chaque ressortissant recevra son formulaire par mail¹, accompagné d'un rappel important : cette mise à jour est bien plus qu'une formalité administrative. En effet, elle doit refléter le plus fidèlement possible le paysage agricole calédonien et les acteurs professionnels de la pêche du territoire, un des prérequis indispensables pour mieux représenter vos intérêts auprès des pouvoirs publics, défendre les mesures de soutien et collaborer aux politiques publiques.

Que vous soyez producteur, pêcheur ou représentant d'une structure, chaque information compte ! Tout doit être précisé avec soin car toutes les informations, ainsi que la déclaration du chiffre d'affaires 2025 fixant votre catégorie professionnelle, sont une attestation sur l'honneur : elles doivent correspondre à la réalité.

1 LES QUESTIONS À SE POSER

- Mes coordonnées postales, téléphoniques et électroniques sont-elles toujours correctes ?
- Ai-je mis du foncier à disposition, signé un nouveau bail ou accédé à une nouvelle parcelle ?
- Comment mon cheptel a-t-il évolué ? Est-ce que j'ai des nouvelles productions ?
- Est-ce que je travaille depuis le même bateau ?

2 MODIFICATION DES DONNÉES

Vous pouvez modifier les informations à la main, directement sur le document papier, ou sur le PDF fourni. Il faut :

- barrer les données à corriger ;
- indiquer clairement les informations correctes juste à côté.

3 TRANSMISSION DE LA MISE À JOUR DES INFORMATIONS

Vous pouvez déposer le formulaire dûment rempli et signé dans l'antenne la plus proche (recommandé) de chez vous ou le transmettre par mail. N'oubliez pas d'y joindre la cotisation : sans règlement, la carte professionnelle 2026 ne pourra être délivrée.

Rappel : depuis le 1^{er} août 2025, la catégorie ATF (agriculture traditionnelle et familiale) n'est plus éligible à l'exonération en amont de la TGC. La DSF² ne délivre les attestations d'exonération qu'aux agriculteurs des catégories AP1 et AP2 (agriculture professionnelle).

¹ Si vous n'avez pas de mail ou accès à votre boîte mail, rendez-vous dans une antenne de la chambre : le document pour la mise à jour vous sera transmis directement.

² Direction des services fiscaux

Pour toute question ou demande de renseignement, contactez le siège ou une antenne de la CAP-NC, et notamment le service Registre : **tél. 24 31 60 - registre@cap-nc.nc**



L'ENQUÊTE GÉNÉRALE AGRICOLE (EGA)

Depuis début novembre, les enquêteurs des provinces, de la CAP-NC et de la Davar administrent l'EGA. Les informations collectées lors de cette enquête ne sont pas transmises au registre, ni utilisées pour effectuer des contrôles *a posteriori*. Les deux démarches ont des objectifs différents : l'EGA dresse un état des lieux global, tandis que le registre permet le suivi administratif et professionnel. Aucun croisement de données n'est effectué. Votre déclaration au registre reste donc confidentielle et indépendante.

Nouveautés pour 2026

- Les moyens de production ne donnant pas de points au barème du registre seront quand même saisis. Exemple des reproducteur mâles.
- Pour que l'information soit saisie, il faut respecter le type de réponse demandée. Exemple dans la partie sur les salariés, il faut saisir des noms et pas un nombre de salariés.



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Tendances générales et contexte économique 2025 Source : Isee

- **PIB** : après la chute historique de 2024 (-13,5 %), on observe une légère reprise (+0,5 %) cette année. Le climat des affaires, avec un taux à 88,17 au 2^e trimestre, demeure à son plus bas niveau, à l'exception de 2024. Le déficit commercial est persistant malgré une légère amélioration des exportations au 2^e trimestre.
- **Inflation** : le gouvernement a adopté en juillet un accord de blocage des prix sur 120 produits alimentaires et non alimentaires de 1^{ère} nécessité et de grande consommation. Les prix de l'alimentation en septembre baissent de 1 % par rapport à août. Sur un an, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,3 %.
- **Indice des prix agricoles (Ipampa-NC)** : il s'élève à 114,57 en avril 2025 (base 100 en 2017), traduisant une hausse des coûts des intrants agricoles (engrais, carburants, alimentation animale).

Tendances agriculture & pêche 2025 Isee, Medef, outremers360.com

Le secteur agricole, fragilisé par les années Covid et La Niña, est durement impacté après les émeutes de mai 2024. De multiples facteurs accentuent la pression économique sur les producteurs :

- La hausse tarifaire des intrants agricoles qui contribue à une forte dégradation de la rentabilité des exploitations ;
- La chute de la consommation due à la baisse de la population couplée à une réduction du pouvoir d'achat moyen ;
- La baisse de consommateurs potentiels due à un retour à la terre : beaucoup de Calédoniens sans emploi se sont lancés dans une petite culture familiale.

En outre, la CAP-NC a constaté une augmentation significative des exploitations en procédure judiciaire via son dispositif

RÉAGIR (accompagnement des entreprises en difficulté) alors que les emplois agricoles baissent de 10 % par rapport à 2024. Pour écouler leur production, les agriculteurs diversifient les circuits de distribution et se tournent vers les circuits courts tels que les marchés de proximité et la transformation. Les filières porcine et apiculture tentent de trouver de nouveaux débouchés via l'exportation.

Concernant l'halieutique, malgré une reprise progressive des activités industrielles, l'exportation des crevettes et du thon connaît une forte baisse avec -42 % pour la crevette. En revanche, l'aquaculture poursuit sa croissance en production et couverture locale, mais fait face à des coûts élevés et à la volatilité des marchés.



→ **SMAG**
(depuis le 1^{er} juin 2025)

842,97 F/h
OU **142 462 F**
brut/mois (169 h)

→ **Prix de l'énergie**
novembre 2025

Essence :
157,00 F/l

Gazole :
139,70 F/l

Gaz : 13 023 F
la bouteille T39



Le chiffre

264 596
habitants
soit une baisse
de la population
de près de 3 %
depuis 2019
qui comptait
271 407
habitants.

Source : Isee

Production et exportation de la squash en 2025

Année	Nombre de producteurs	Surface en ha	Volume brut	Exportation Japon	Exportation Corée	Exportation NZ	Vente en local	Transformation	Rebuts*
2024	11	89	977 t	666 t	163 t	22 t	44 t	21 t	63 t
2025	24	220	2 641 t	1 504 t	427 t	23 t	63 t	13 t	563 t
Variation en valeur	+13	+131	+1 664 t	+838 t	+264 t	+1 t	+19 t	-8 t	+500 t

Cette année, la production de squash a retrouvé son niveau moyen d'avant 2024, marquée par les émeutes de mai et les conséquences en matière d'exportation. Le nombre de producteurs de squash a connu une forte croissance : + 118 %. Les surfaces cultivées ont aussi augmenté, avec 220 hectares. L'exportation de curcubitacées, réalisée par la FCTE (France Calédonie Tropic Export), a atteint près de 2 000 tonnes, notamment vers le Japon qui capte à lui seul 75 % du volume exporté.



*Les rebuts sont réutilisés pour l'alimentation animale

		ÉCHÉANCES
À partir de décembre 2025		Mise à jour de la carte agricole et de la pêche
15 décembre 2025		Déclaration/paiement TGC (novembre)
31 décembre 2025		Cotisations sociales CAFAT (1 ^{er} trimestre 2026)
15 janvier 2026		Déclaration/paiement TGC (décembre)
31 janvier 2026		Date limite de paiement de la patente

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - JANVIER À AVRIL 2026

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES						
Horticulture : composition florale et bouquet	2 sessions : 17 et 18 mars - 14 et 15 avril	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Production hors-sol : planter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Apiculture - initiation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Base de la production végétale	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
La fertilité des sols sans engrais de synthèse	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Protection agroécologique des cultures maraîchères : niveaux 1 et 2	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Produire son propre compost	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Conservation et qualité des fruits et légumes	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Bases de l'agronomie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Concevoir son projet agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien motobineuse	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Micro irrigation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Tracteur agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien de petits matériels agricoles	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Formation formateur d'adulte en présentiel	dates à définir	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Initiation à la soudure à l'arc	dates à définir	Provinces Nord et Sud	5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	62 h	Tout public	Oui	CFPPA
Chef collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	100 h	Tout public	Oui	CFPPA
Prescripteur d'action de revégétalisation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	27 h	Tout public	Oui	CFPPA

CERTIPHOTO-NC (obligation réglementaire)

CERTIPHOTO-NC 1	29 janvier	Bourail	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
CERTIPHOTO-NC 3	Session pour le renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement : 27 janvier à Bourail		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui CAP-NC	
	Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 14 janvier à Bourail, 3 février à Nouméa		1 jour			
	21, 22 et 27 janvier	Nouméa	3 jours			
CERTIPHOTO-NC 4	Session pour le renouvellement formation + évaluation : 11 et 12 février à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC

Pour vous inscrire aux formations CERTIPHOTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation.

Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement des NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

Rendez-vous sur : [@formationagricolenc](https://www.facebook.com/formationagricolenc)

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie : tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord : tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud : cfppasud@canl.nc

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc



LES ACTUS



Le marché de Noël de Bourail, un événement à ne pas manquer !



© Dominique Delor

Vendredi 5 décembre de 15 h à 20 h, rendez-vous au marché de Noël, place Rolly, et au marché municipal ! Une quarantaine de stands proposeront des produits frais et festifs : langoustes, crevettes, huîtres, foie gras, pain d'épices, pudding, mais aussi des idées cadeaux comme des paniers garnis, sculptures et bijoux. Et pour le plaisir des enfants, châteaux gonflables et une mini-ferme. Une belle occasion de se plonger dans l'esprit de Noël et des fêtes de fin d'année !

Le réseau Bienvenue à la ferme vous accueille pendant les vacances



Profitez des prochaines vacances pour découvrir ou redécouvrir le réseau qui propose activités diverses et variées et hébergements en pleine nature. Au programme : nuitées en gîte ou camping, visites de ferme, randonnées pédestres ou équestres ou repas en tables d'hôtes pour vivre une expérience authentique et immersive en Brousse. Vous pourrez également acheter directement des produits locaux comme du miel, de la vanille, des confitures, de la charcuterie et bien plus, auprès d'agriculteurs passionnés. Avec près de 50 fermes réparties sur tout le territoire, y compris l'île des Pins et Lifou, voilà de quoi passer un séjour inoubliable !



Plus d'infos :
Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne de Bourail
Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10
bienvenuealaferme@cap-nc.nc
www.bienvenuealaferme.com

MANGEZ VIVEZ fermier
VENTE DE PRODUITS FERMERS ET ACCUEIL À LA FERME

233 819 | info@allwoods.nc | Showroom à Ducces 22 rue Descartes

Grand choix de PLANS DE TRAVAIL

MASSIFS MÉLAMINÉS + ACCESSOIRES

Kohu Acacia Chêne Hêtre

Pin Alu Ardoise

Et bien + encore à notre showroom

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés, animaux, offres d'emploi...

Publiez vos annonces sans attendre !



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE
Flashez ce QR code
Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

voir page 46

ANIMAUX À VENDRE

À vendre 11 vaches Brahmousin et 2 taureaux dont un Sénepol (Upra) sur la côte Est. Prix 1,5 MF.

Tél. : 97 02 00

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.

Tél. : 96 34 08

Réduction de cheptel ovin à Poya. Vente de brebis, agnelles et béliers.

Tél. : 95 30 86 - agriblue@aquablue.nc

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon

Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité.

Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. Tél. : 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénepol-Limousin Charolais.

Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouanéménie, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.

Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

Cherche à l'achat un lot de bouvillons.

Tél. : 78 97 15

Cherche à échanger bouc reproducteur agé de 5 ans (beau poil, gentil, cornes retournées vers l'intérieur) contre un autre bouc reproducteur visible sur Karikaté Païta.

Tél. : 79 93 84

Recherche cornes de cerf en toute quantité.

Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre. Tél. : 79 22 83

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Pailleuse distributrice de balles rondes de marque Sitrex, capacité 2 BR, goulotte orientable à 300°. Prix : 1 MF.

Tél. : 77 14 66

Semoir maïs Monosem pneumatique 6 rangs, à réviser. Prix : 300 000 F. Installation de séchage et stockage pour maïs, à démonter. Prix 2 MF. 2 pivots d'irrigation Otech (7 et 4 travées).

Prix : 1,5 MF pièce.

Tél. : 75 97 98

1 Nissan Patrol benne basculante équipée bull bar treuil side step, série

291 000 NC, 183 000 km peu évolutif, embrayage neuf, entretien régulier par garagiste, visible sur Nouméa. Prix 3,5 MF

Tél. : 84 80 57

Vente engins occasion. Gerbeur : pramac GX 12/25, puissant, fiable, conduite latérale maniable et stable. Charge 1 200 t - hauteur de levage 2,75 m. Autonomie 3 h. Prix : 600 000 F. Élévateur thermique / Model GP 15, série 3 AP 20254. Charge 1,5 t. Prix : 600 000 F. champispouss@gmail.com

Cuve métal 18 m³ sur bac rétenteur. Prix : 180 000 F.

Tél. : 85 63 79 / 78 12 08

Gyrobroyeur Howard Galva type EHD240. Prix : 500 000 F.

Tél. : 77 78 13

Plumeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F.

Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée.

Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F.

Tél. : 79 27 03

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamoia. Prix : 2 MF à débattre.

Tél. : 50 62 12

giteanimalierducaillou@gmail.com

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.

Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents, 1,80 m.

Tél. : 78 79 57

TERRAINS À VENDRE

À vendre propriété de 2,92 ha à Kaala-Gomen avec maison F3 + terrasse, 1 élevage avicole de 16 parcs sur 1000 m² avec 400 volailles, couveuse de 350 œufs et poussinière équipée de cages et volières. 1 verger de 250 arbres fruitiers irrigués et automatiques. 1 serre équipée culture hors sol de 25 x 6 m et une serre de 15 x 5 m en pépinière arbres fruitiers. 1 stock de porte-greffes agrume d'environ 3 000 plants et environ 150 plants greffés à la vente. Céder à 32 MF.

Tél. : 97 31 58 / 75 38 30

À vendre à la Tamoia Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres

fruitiers). Prix : 45 MF.

Tél. : 94 82 86 - jltamoia@hotmail.fr

À vendre terrain de 8,77 ha à Bourail Boghen, arboré, clôturé, eau, électricité, forage, téléphone, internet. Prix : 49 MF.

Tél. : 98 00 35 - mailnoumea@mls.nc

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensible inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF.

Tél. : 71 01 41

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.

Tél. : 84 63 71

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 ha avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.

Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière.

Tél. : 87 62 10

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.

Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.

Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

TERRAINS RECHERCHE

Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraîchères.

Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.

Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.

Tél. : 75 52 12 - aclakabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1,2 ou 3 litres. Tél. : 79 76 43

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs

Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F. Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.

Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.

Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.

Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...)

Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

DIVERS

NOUVEAU Stage d'initiation à l'apiculture de 4 jours, répartis sur 2 week-ends jusqu'en mai 2026. Formation permettant d'accéder au module perfectionnement du CPA. Tarif forfaitaire : 35 000 F/personne. Lieu : Mont-Dore Possibilité de formation thématique à la journée, devis à la demande. Contact : mayaflo@mls.nc

Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois.

Tél. : 73 15 26

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta.

Tél. : 92 06 18

Exploitation apicole vend 60 colonies en ruches langstroth en production, 25 ruchettes langstroth état neuf et 500 cadres montés filés neufs. Prix : 1,7 MF.

Contact : scanaoj@gmail.com

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté Tél. 79.93.84 - Philippe Courtot

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa. Renseignements Serge Toyon : tél. 92 06 18

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage, Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.

Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.

Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.

Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.

Tél. : 77 94 03

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de *La Calédonie agricole*. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

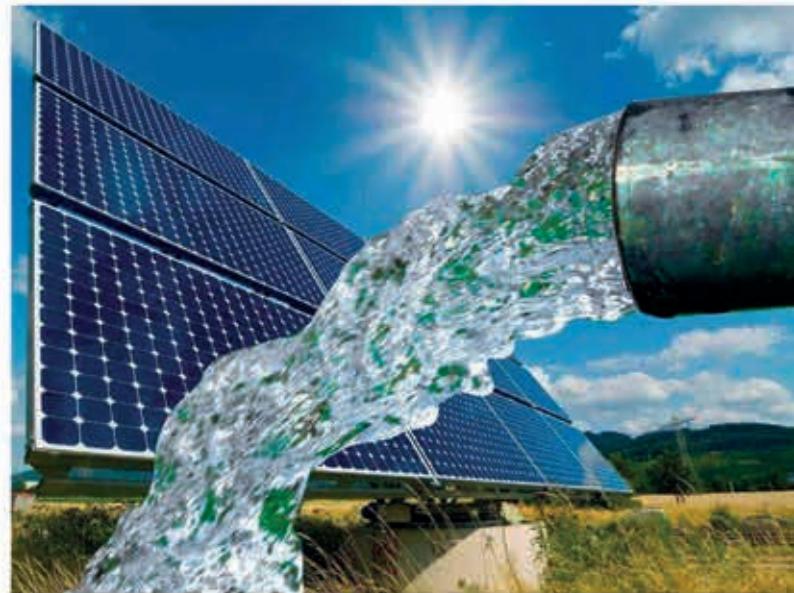


ENERGIE MAX

UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Sites isolés et autonomes avec batterie lithium
Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium



**GARANTIE
10 ANS**

28 74 60 • contact@energiemax.nc

Energie MAX



AgriPro'Sud

Des services en ligne dédiés
aux professionnels du monde agricole



province-sud.nc/agriprosud

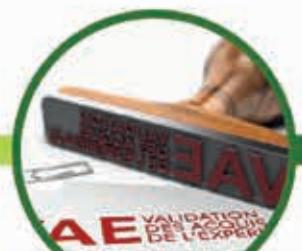
La province Sud vous propose en 1 clic :



FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VAE
VALIDATION DES ACQUIS
DE L'EXPÉRIENCE



RÉGLEMENTATION

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

« Penser proximité, agir durablement. »

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR

